E

eā : v. is.

(h)ebenus, -If.: ébène; (h)ebenum, -īn.: bois d'ébène; (h)ebeninus (-neus), -a, -um. Emprunt au gr. εδενος, èδέννος, qui lui-même provient d'une langue africaine. Non attesté avant Vg. M. L. 2816. Irl. eabon. Germanique: v. h. a. ebènus.

ōbrius, -a, -um: ivre. Sens propre et figuré; souvent joint à satur, opposé à sōbrius. Ancien, usuel. M. L. 2820. Germanique: v. h. a. īvari, d'où m. h. a. īver, et sobrius > v. h. a. sūvar.

Dérivés: ēbrietās; ēbriācus (sans doute dans Labérius et sûrement dans la Vulgate) formé comme merācus de merus, M. L. 2818, it. imbriaco, fr. ioraic, etc.; ēbriolus (Plt.); ēbriolātus (Labér.); ēbriōsus (Cic.) formé d'après uīnōsus; ēbriōsitās; l'existence des doublets ēbriācus, ēbriōsus a un pendant dans herniacus, CII. XII 5695, herniōsus; ēbriō, -ās (Macr.) et ēbriāmen « boisson enivrante » (Tert.); inēbriō (Plin., Sén.), M. L. 4389; dēbriō (Flug.); cf. aussi 2819, *ebriōnia.

Rapproché de bria « uās uīnārium » par les Latins; cf. Charisius, GLK I 86, 16. Le sens de ēbrius serait « qui a vidé la coupe » (cf. ēpōtus); mais bria est à peine attesté et à basse époque et semble tiré de ēbrius. D'autre part, le rapport avec sōbrius est évident, sōbrius voulant dire d'abord non pas « sobre », mais « qui n'a pas bu, qui est de sang froid ». Le premier terme du composé est sē- ou *swe- (cf. so-cors); en face de ēbrius, il y figure, semble-t-il, une forme de timbre o, comme dans extorris en face de terra, medi-tullium en face de tellus. Il résulterait de là que ēbrius serait ancien; mais on ne trouve ailleurs rien qui y réponde, et l'on ne peut faire sur l'origine de ēbrius que des hypothèses non contrôlables.

ebulcalium (epocalium), -ī n. : ungula caballina (Gloss.). Mot gaulois.

ebulus, -I f. et m. (ebulum, -ī n.): hièble, sorte de sureau. Le masculin remplace un ancien féminin; le neutre a sans doute désigné la baie avant de désigner l'arbre lui-même. Ancien (Gaton). Il y a eu contamination de ebulus avec le mot gaulois correspondant odocos (M. L. 6039) dans les gloses educu, ebucone, etc. M. L. 2821. En dérivent: bret. évl, ags. eofole.

Dérivé : ebulīnus.

M. Niedermann, Mél. Meillet, 100, rapproche le nom baltique et slave du « sapin »; v. pruss. addle, lit. ēglē (de *edlē), v. sl. jela, tch. jedla. La forme de irl. aidlen « sapin » fait difficulté (v. Mikkola, IF 23, 126). Et le sens ne concorde pas, même pour le mot baltique et slave.

ebur, -oris n.: ivoire, objet d'ivoire. Ancien, usuel. Irl. eabur.

Adjectifs dérivés: eburnus; eburneus; eburneolus (de corneolus); eboreus: d'ivoire. Le dernier adjectif a passidans les langues romanes, où il a pris la place de cour. fr. ivoire, M. L. 2817, d'où angl. ivory, etc.; eburaiu (déjà dans Plt; cf. aurātus); eborārius: ouvrier en ivoire.

Ebur est neutre comme les noms de matière: aurum, argentum, marmor, lignum, etc. Sa déclinaison est sans doute calquée sur celle de rōbur et de marmor. Il est évident que les Latins ont connu l'ivoire avant l'éléphani, aussi ont-ils deux mots pour désigner les deux choses, mais elephantus, elephas se dénonce comme un emprunt récent, qu'on peut dater; v. plus bas, s. u. Le grec dit èλépας pour désigner à la fois l'éléphant et l'ivoire L'emploi de elephas, elephantus, au sens de « ivoire » en latin n'est qu'une imitation littéraire de l'usage grec (Vg., G. 3, 26; Ae. 3, 464; 6, 895).

Evidemment emprunté, comme ἐλ-έφᾶς (dont le premier élément est obscur); la forme la plus proche qu'on connaisse est égyptien $\bar{a}b$, $\bar{a}bu$, copte efou, εδυ. On ne connaît ni l'origine du mot ni la voie par où il a passe en latin.

ec- : v. ecce.

ēcastor, ědepol : par Castor, par Pollux. Formula de serment, devenues des jurons familiers servant à appuyer une affirmation ou une négation (cf. gr. vol τώ κάστορα). Ecastor est réservé aux femmes, edepol enditique est souvent réduit à pol. On trouve aussi mēcaslo (cf. mehercules); et les glossaires citent encore eiūn, equirīne « iusiurandum per Iunonem per Quirinum, non autrement attestés; cf. aussi edi medi « par Dius Fidius » (Titin., frg. 8). Usités surtout dans la languo des comiques. — Le ĕ initial de ēcastor, ĕdepol rappelle celui de equidem en face de quidem ou de osq. etanto, ombr. etantu en face de lat. tantus; le -dĕ- de edepol est embarrassant; il s'y cache peut-être une forme très réduite du vocatif de deiuos, deiue; -pol est un hypociristique de Pollux:

ēcaudis. -e : v. cauda.

ecce: voici, voici que. Implique souvent une idée de soudaineté ou d'imprévu. Ancien, usuel. M. L. 2821 (ĕcce).

Ecce est fréquemment joint aux démonstratifs dans la conversation : eccillum, eccillam, eccistam, e. g. Pl., Am. 778, em tibi pateram, eccam; Mer. 434, eccillum uideo; Au. 881, filiam ex te tu habes. — immo eccillam domi; Cu. 615, certe eccistam domi. Ces formes renforcés du démonstratif ont fini par remplacer les formes simples, cf. ecce ista — ista, Peregr. Aeth. 14, 2 et 3 ecce hic, ibid. 15, 1, et ont eu une grande fortune dans les langues romanes; cf. fr. celui, cct, ici, ci, etc. Dass

les composés ecca, eccum, eccam, eccos, il n'y a pas trace du h de hun-c, hōs, han-c, qui est une addition secondaire (v. hic); il n'est pas évident que eccum ne repose daire (v. hcm ; mais *ekk-hom aurait abouti au même pas sur *ekk-mem; mais *ekk-hom aurait fait résultat (sans particule épideictique, qui aurait fait résultat particule épideictique, qui aurait fait résultat (sans particule épideictique, qui aurait fait résultat particule de la companion de

double emploi).

Eccum a été de bonne heure considéré comme une sorte de particule démonstrative de même sens que sorte de particule démonstrative de même sens que ecce; d'où des emplois comme Plt., Am. 120, nam meu' ecce; d'où des emplois comme Plt., Am. 120, nam meu' ecce; d'où des emplois comme Plt., Am. 120, nam meu' ecce; intus nunc est eccum Iuppiter. Cf. ital. ecco, M. 1. 2824. A ecce se rattachent: ec-quandō (-ne); ecquis, cequis, ecquisnam, ecquālis, interrogatifs d'impatience ou d'insistance appartenant à la langue parlée, composés de la particule qu'on a dans ecce. Ecquis veut dire: « voyons, y a-t-il quelqu'un? »; ecquandō: « quand donc? ». Cf. ēnumquam. Plt., Mo. 906, ecquid placent? — ecquid placeant me rogas? immo hercle uero perplacent. La scansion écquis s'explique par la proclise, cf. Thes., L. V 2, col. 52, 80. Tend à disparaître dans la latinité impériale.

eccere: particule de la langue familière « bon, voici ! ». Sans doute de ecce + re(m). Étymologie populaire dans P. F. 68, 1: eccere iurisiurandi est, ac si dicatur per Cerem, ut ecastor edepol. Alii eccere pro ecce positum accipiunt. Cf. J. B. Hofmann, Lat. Umgangsspr., p. 34.

Le ec. se trouve toujours devant gutturale, dans ecquis comme dans ec-ce, de sorte qu'on ne voit pas si la forme ancienne était *ek-ke ou *et-ke. Dans le premier cas, on rapprochera le démonstratif osq. ek-a-k «hanc», ek-1-k «hoc», où ek- a le même rôle que h- dans lat. hic (v. ce mot); la formation de osq. ek kum « item » n'est pas claire.

Une particule et- ne se retrouve pas en italique; et aussi » n'entre pas en considération (cf. J. B. Hofmann, dans Thes. L. L. V 2, col. 52, 53 sqq.); le ed de ombr. ef-ek, ers-c, en face de osq. 1d-ik « id », est évidemment id, plus ou moins altéré, comme on le voit par osq. iz-ic, ombr. er-ek « is », et n'entre pas davantage en considération ici. — Le second élément -ce est la particule enclitique-ce, connue par les démonstratifs et par divers adverbes.

ecclèsia, -ae f. : assemblée. Emprunt à gr. ἐκολησία; attesté depuis Pline le Jeune, généralisé par la langue de l'Église dans le sens de « assemblée des fidèles, église (sens abstrait et concret, a concurrencé basilica) » et passé dans les langues romanes (eclèsia, v. B. W. s. u.). M. L. 2823. En celtique : v. irl. eclis, britt. eglwys. Dérivé : ecclèsials.

echīnus, -ī m.: v. ēr. M. L. 2825. Dérivés latins: echīneus, -ātus, -a, -um. — Cf. aussi echīnastrum « géranium » (Diosc.), de echīnus « nom d'une herbe piquante »?

ec-quis : v. ecce.

edepol : v. ēcastor.

edő, és, édí (edidî, récent et vulgaire), ésum, ésse : manger (sens propre et figuré). Ancien présent athématique qui a gardé toutes les vieilles formes susceptibles de subsister en latin : ind. prés. és, ést, éstur, éstis ; impér. és, éstő; inf. ésse; ancien optatif edim (auquel se substitue edam à l'époque impériale).

Les formes athématiques ont un ē, par opposition aux

formes thématiques; cf. Meillet, BSL 22, 163 et 23, 70. Cet ē s'est étendu à l'adjectif en -to-, ēsus, qui a été formé secondairement. La langue a tendu à normaliser la flexion du verbe et à remplacer par des formes thématiques edis, edit, edere, etc., attestées dès le 1er siècle de notre ère, les anciennes formes. L'irrégularité de la flexion et le manque de corps des formes, en partie monosyllabiques, condamnaient edo à disparaître, et il a été concurrencé par des formes plus expressives et plus régulières, mandere (proprement « mâcher ») et surtout mandūcāre (déjà dans Pomponius). Toutefois, la forme à préverbe plus longue et expressive, comedo, que Pétrone met dans la bouche des convives du festin de Trimalcion, et qui est fréquente dans la langue de l'Église (Ital., Vulg.), où elle traduit κατεσθίω, et jusqu'en bas latin, a survécu en espagnol et en portugais : comer, M. L. 2077; on sait, d'ailleurs, par con-duco. com-mando, etc., que le préverbe com- a joué un grand rôle dans le développement du roman. V. Thes. V 2, 100, 16 sqq. Ernout, Aspects, p. 155; B. W. sous manger.

Dérivés et composés : edāx : vorace, edācitās ; inedāx (Gloss.); edō, -ōnis m., Varr. ap. Non. 48, 19; edulus glosé comestor, consumptor, formé comme bibulus (cf. ficēdula, s. u. ficus) et peut-être ellum (de edulum?) : coclearium (Gloss.); edūlis, d'où edūlia n. pl. « comestible(s) », sur lequel a été refait à basse époque edūlium (cf. cuppēdia, cuppēdium); ēsor, -ōris m. (front.); ēsus, -ūs m. (de *ēssus) « le manger », employé surtout au datif ēsuī esse, ēsuī condī (*ēsiō n'est pas attesté; ēsor ne semble exister que dans Fronton); ēsūtō, -ūs (ēss-), fréquentatif archaīque (Plt., Caton); ēsuriō, -īs : avoir faim, M. L. 2918 a; ēsuriēs, -ei ſ. (tardif); ēsuriālis (Plt.); ēsuritō, -tor (Martial).

ēsca, -ae f.: nourriture; dans la langue des pêcheurs « amorce, appât, èche »; sens qu'il a gardé dans les langues romanes. M. L. 2913. Adjectif composé: uēscus (v. ce mot). Edūsa?: v. ce mot; ēscālis (époque impériale), ēscārius (Plt., Varr., Plin.), cf. P. F. 67, 27, escariae mensae uocantur in quibus homines epulantur. Escārium est demeuré en logoudorien au sens de « jabot, gésier », M. L. 2915; le dérivé *ēscariola a donné le toscan scariola, d'où provient le fr. escarole, M. L. 2914; ēsculentus (cf. sūculentus, faeculentus, etc.) « bon à manger, nourrissant »; ēsculentia: pinguēdō (Gloss.); escifer (Paul. Nol.); ēscō, -ās (et ēscor, -āris) (Solin); escātilis (Tert.); adēscō, -ās (tardif), M. L. 163; inescō, M. L. 4392; î

in-edia f.: privation de manger (ancien, classique). Les formes verbales à préverbe, peu usuelles pour la plupart, n'offrent pas le passage de e à i:

adedō: se mettre à manger, par suite « ronger, dévorer ». Surtout employé au participe adēsus; ambedō: manger tout autour, dévorer; ambēsus; ambēstrīx (Plt., Cas. 778?; Amm. 29, 3, 9); comedō: manger entièrement, dévorer; comedō, -ōnis « qui subona consumit » (et comedus, -t?, cité par P. F. 50, 29 à côté de comedō); comēsor, -ōris m. (comestor d'après le féminin comestrix, comestor d'après comissārī); comestor a entraîné à son tour comestus, comestiō, -ōnis, comestira, comestibiis, -e (tous tardifs, sauf comestus: Itala, Gaïus, Isid., etc.), M. L. 2078 b; exedō: dévorer; exēsor (Lucr.), *exedō, -ōnis, M. L. 3000 a;

excomedo, -comestio : rare, tardif : Chir., Hier., Orib.) : neredo: consumer, dévorer. Peresia. cf. F. 236. 24. Peresiam et Bibesiam Plautus (Curc. 444. Perbibesiam codd. Plt.) finxit sua consuetudine, cum intellegi uoluit cupiditatem edendi et bibendi ; obedo : usité seulement au participe obësus (v. ce mot); subedo : ronger, miner.

8dô

La racine *ed- « manger » fournissait en indo-européen un présent athématique, mais n'avait sans doute ni aoriste ni parfait (l'aoriste est emprunté à d'autres racines en sanskrit, en arménien et en grec). Le présent offrait des formes radicales : *ed-, conservé dans hitt. ed- 1 gr. Edusvai, Edougi (de Ed-ovti), Edwy (formes sur lesquelles ont été faites quelques formes thématiques, telles que ξδω), dans le futur grec ξ-δ-ομαι (ancien subionctif), dans l'impératif hom. ¿ob. « mange », sur lequel a été fait ¿σθίω et, avec passage au type thématique, got. itan « manger », *ēd- dans lit. é-mi. és-t(i). v. sl. ěmi (d'où jami), estă (d'où jastă); *od- dans arm. utem « je mange » (passé au type thématique). L'a de skr. ad-mi « je mange » peut reposer sur e ou sur o. Le vocalisme o ne figure que dans le nom grec de la « dent », δδών, δδόντα (ancien participe); la forme à vocalisme radical zéro n'a subsisté en latin que peut-être dans le nom de même sens — si ces mots appartiennent bien à la racine ; v dens. A en juger par lat. edunt (sur lequel ont été faites les formes thématiques edo, edimus) et par edim (ancien optatif), par hom. Edouge, par skr. adanti e ils mangent » optatif advåt « il peut manger », le vocalisme à e a été souvent étendu aux formes du présent où l'on attendrait le vocalisme zéro. - Le verbe *ed- n'est conservé en celtique que dans peu de traces.

Comme il n'y avait pas d'ancien parfait, le perfectum a dû être fait secondairement : ēdī ne saurait remonter à l'indo-européen. Les langues germaniques ne concordent pas entre elles pour la formation des prétérits : got, at, etum: v. h. a. az.

En celtique, il y a des formes supplétives. M. H. Pedersen. V. G. d. K. Spr., II, p. 559, attribue à la racine *ed- certaines formes irlandaises peu claires de verbes signifiant « manger ».

Lat. ēsca rappelle lit. ēdesis « nourriture des animaux ». Mais lit. eskà « appétit », eskùs « glouton » sont des formations désidératives tout autres que esca. Formation parallèle, peut-être d'après ēsca : pōsca. Cf. peut-être v. h. a. ās « charogne ».

ēdō : v. dō.

ěduco, -as, -aul, -atum : élever (un enfant), instruire, former, Ancien, usuel.

Dérivés : ēducātor, -tiō, -trix (classiques) ; ēducātus, -ūs (Tert.).

Forme à degré réduit de la racine de dūco. -is de sens duratif: attestée seulement en composition (comme -cupō dans occupō, -pellō, -ās dans ap-pellō). La spécialisation de sens l'a détaché de dūcō.

Edusa(0?): nom de déesse qui préside à l'alimentation des enfants, jointe à Pôtina, que Varron ap. Non. 108, 15, dérive de edo, edulis comme Potina de potio. Variantes tardives : Edūla, Edūca (Tert., Aug.). — La forme est bizarre, et c'est peut-être un arrangement (par étymologie populaire) d'un nom étrusque. V. Als theim. Röm. Rel. Gesch., I. 78.

effāfil(I)ātum : exertum, quod scilicet omnes exert brachio sint exfilati, i. e. extra uestimentum filo contes tum. P. F. 73, 17. Les gloses ont des formes avec exfabillauero, exfabillabit à côté de effafillatus, et aussi avec p: expapillato, sous l'influence de papilla. avec p: expaputato, sous in the state of the trouve dans Plt., Mi. 1180 (exfafillato est la leçon des manuscrits palatins; l'Ambrosianus semble avoir ex[pal liol) ato, mais la lecture est très incertaine). V. Ernon Élém. dial., s. u. Forme et sens obscurs.

effü(t)tiö: v. fütis sous fundo.

ereo. -ēs. -ul (rare), -ēre (pas de supin, mais Tert adu. Marc. 4, 24, a un participe futur egitura): être dans le besoin (pris absolument, sens usuel dans pli et Tér.); être privé de, avoir besoin de, manquer de (suivi du génitif et de l'ablatif; un exemple avec qui auam dans Plt., Men. 121). Pour le sens, cf. Sén., ad Luc. 9, med., sapiens eget nulla re; egere enim necessi tatis est. et Cic., Parad. 46. Usuel à l'époque républicaine mais d'un emploi plus rare dans la langue impériala (voir le tableau comparatif des emplois de egeō, care) egēns, indigēre dans Thes. V 2, 253, 50 sqq.). Non roman

egēnus « qui manque de » de *eges-nos, egestas « manque, besoin » (cf. terrenus, terres-tris et tempus/tem pestās) semblent supposer un ancien neutre en -es: *egos egestās ne peut avoir été formé sur egens, dont le dériva devrait être egentia, qui n'est attesté qu'au ve siècle après J. C. (d'après indigentia?). De egestas dérive *eges t(u)osus (bas latin), cf. quaestuosus.

Composés : indigus, adjectif poétique (Lucr., Vg. Luc., Tac.), de *end-ego-s, avec le même maintien de préfixe *end-, ind- que dans indipiscor, indaudio (peut être d'après prodigus?); un doublet indigis est conserva dans un exemple de Pacuvius ap. Cic., De or. 2, 46 193, cum aetate exacta indigem | liberum lacerasti (indi gem d'après inopem?); indigeo, qui a parfois le sens de rivé de « sentir le besoin de, désirer »; le participe indigens s'emploie substantivement : indigentes « les indigents » (Cic.); indigentia, mot cicéronien; indiguus (Apul., Paul. Nol.), sans doute d'après exiguus, rattaché faussement à egeō.

Présent en -eō indiquant l'état (type maneō, careō) ce qui a entraîné le perfectum en -uī. — On rapproche quelques mots germaniques : v. isl. ekla « manque i v. h. a. eko-rōdo « seulement ». Osq. egmo de *egma « rēs » est très incertain : sens premier « rēs necessāria) d'après yonua?

Egeria, -ae f. : nom d'une nymphe qui par calembour étymologique a été rapproché de egero (d'où l' initial peut-être secondaire et qui permettait au nom d'entrer dans l'hexamètre); cf. P. F. 67, 25, Egeriae nymphae sacrificabant praegnantes, quod eam putabant facile conceptum aluo egerere. Sans doute étrusque, comme Camēnae, ou « sabin ».

ego (fal. eko, ego). Nominatif du pronom personnel de la 1re personne du singulier. Les autres cas sont formés sur un autre thème : gén. meī (génitif de l'adjectif possessif meus. -a. -um), dat. mihi, mī, acc. mē(d), abl

mē[d]; v. l'article mē. Sur cette opposition de thèmes mē(d); v. at mē, v. Meillet, MSL 22, 52. Ego, dans la entre ego carre, s'emploie pour mettre en valeur la langue littéraire, s'emploie pour mettre en valeur la langue metro, con l'opposer à d'autres : scio ego « je sais personne et pour l'opposer à d'autres : scio ego « je sais personne »; ego scio « moi, je sais ». Aussi est-il souvent bien, moi »; ego scio « moi, je sais ». bien, mos est-n souvent renforcé par des particules -met, -pte auxquelles peut remoite ipse : egomet ipse, mēmet ipsum, mihipte, ou g aujonica, natipie, ou suivi de quidem, uērō, etc. Toutefois, dans la langue parsuivi de jee, ego a perdu de bonne heure une part de sa valeur ntensive et n'a plus été que l'exposant de la 1re perconne à côté de tu, ille, etc. C'est le sens qu'il a souvent chez Plaute, e. g., Am. 41, nam quid ego memorem...? Les formes romanes remontent à une forme réduite *eo provenant du passage de ego au rôle de mot accessoire : d. M. L. 2830, ego, *eo. Panroman.

Le lat. ego a généralement un o bref en face de l'o de gr. εγώ (cf., toutefois, egō dans Plt., Au. 457; Gis. 745. atc.; v. G. F. W. Müller, Plant. Prosod., 30 sqq.; Lindsay, Early lat. verse, p. 158). Mais, si les formes anciennes en -δ correspondent au gr. ἐγώ, il ne s'ensuit pas nécessairement que les formes en -o résultent toutes d'un abrègement iambique, car, en dehors des formes en -δ du gr. εγώ et du latin ancien, on ne trouve ailleurs que des formes en -o. L'indo-iranien (où le h sanskrit (st isolé) a skr. ahám, av. azem, v. perse adam, ct c'est sans doute à la même finale que répond le -a de v. sl. -ka (-ga) en face de got. ik, v. isl. ek, v. angl. ic. qui suppose *ego (le vénète exo, le falisque ego, eko sont ambigus). Ce doit être aussi une voyelle brève qui a flouré dans l'original de v. pruss. es, lette es, à côté de v. pruss. as (forme usuelle), lit. as (qui suppose une initiale o). Du reste, dans hitt. uk, ug, il n'y a pas de vovelle finale; et rien ne prouve qu'il y en ait eu une dans les formes baltiques. Le v. sl. azu (et sl. commun *jazŭ) suppose un ancien ō initial ; le -ŭ de la finale slave repose sur un o bref, sans doute suivi de nasale. Arm. es n'enseigne rien, sauf le timbre e de l'initiale. En somme, la forme indo-européenne est à poser comme *ego alternant avec *ogo et la nasale finale mobile qui figure dans beaucoup de formes indo européennes. Ombr. ef, osq. fiv sont douteux.

egregius : v. grex.

egula, -ae f. : sorte de soufre pour blanchir les laines (Pline).

ch : eh, hé! Interjection, attestée CIL IV 1112, aidili, eh, habes te bene. Cf. ëcastor, edepol.

ehem, hem: interjection « tiens! ». Marque la surprise et souvent l'étonnement joyeux.

cheu (ēheu), hou : hélas ! Marque la tristesse et l'abattement. Cf. heu, dont eheu semble un renforcement expressif. La variation de quantité de la voyelle initiale correspond à une différence d'intonation.

cho: interjection dissyllabique: holà ! Sert à appeler, comme heus. Marque aussi l'étonnement ou sert à renforcer une question : hein, quoi?

oi (hei): interjection marquant la douleur ou la peine, correspondant à « aïe » ou à « hélas, malheur à ». S'emploie seul ou avec un pronom au datif : ei mihi. Renlorce de oi, dans oiei; cf. Plt., Mi. 1406; Tér., Eu. 716.

Cf. oi; et eheu, heu. Ces interjections se retrouvent un peu partout, dans les langues anciennes comme dans les langues modernes, sous des formes plus ou moins semblables. Cf. aussi a(h), ō, hui, etc.

eia (heia) : ah! oh! hein! allons! Interjection marquant l'étonnement, l'exhortation, l'admiration. Du gr. ela.

ēierē : v. iūs. iūrē.

ēiulo (eiiulo), -ās, -āre : se lamenter (absolu), deplorer (transitif). Terme expressif, évité par la langue classique; déjà dans Plaute. Sans doute dérivé de ei. cf. ululo; et le gr. alai, alaco.

Dérivés : ēiulātiō, -tus, -ūs : ēiulābundus, etc. ; ēiulito, -ās (Lucil.).

Conservé en italien et dans les langues hispaniques. M. L. 2836.

elect(u)arium, -I n. : électuaire. D'après Keller, Lat. Volksetym. 74, serait un emprunt au gr. ἐκλεικτόν (Hipp., Diosc.) (cf. ecligma, eligmatium de έκλειγμα), rapproché et dérivé de electus sur le type sanctus, sanctuārium. M. L. 2838; B. W. s. u.

Pour M. Niedermann, ce serait plutôt une adaptation du gr. ἐλατήριον « laxatif » (transcrit elatērium chez Marcellus Empiricus, 31, 3, qui l'explique par « sucus cucumeris siluatici i). Un doublet elactuarium est à la base de l'ital. Lattovaro et de l'emprunt allemand Latwerge, m. h. a. latwarje. Elactuarium serait un contrépel pour *elatuārium, dû au fait que le latin vulgaire -ct- s'était assimilé en -tt- et que l'étymologie populaire rapprochait le mot de lac, lactis. Toutefois, dans les traductions latines de Dioscoride, le mot traduit le gr. έκλεικτόν.

ēlegāns : v. legō.

elementum, -I n. (surtout au pluriel elementa, -ōrum): 1º principes, éléments; 2º connaissances élémentaires, rudiment; 3º lettres de l'alphabet, alphabet. Usuel et classique: non attesté avant Lucrèce et Cicéron. De la gall. elfen « élément », bret. elvenn « étincelle ».

Dérivés : elementarius, elementacius (tous deux d'époque impériale) ; coelementatus (Tert.).

Elementum recouvre dans tous ses emplois le gr. otoχεῖον, qu'il traduit; cf. Cic., Acad. 1, 7, 26, illa initia, et ut e Graeco uertam, elementa (= στοιχεῖα) dicuntur). Or, στοιχεῖον signifie d'abord « rang, rangée, série » (cf. στείχω, στοῖχος), puis rangée de lettres, τὰ στοιγεῖα; par extension, le mot désigne les lettres en tant qu'éléments de la syllabe et du mot (cf. Lucr. 1, 197, ut uerbis elementa uidemus), puis, d'une manière plus générale, les éléments ou principes des choses, des sciences, etc., comme l'a montré en détail Diels, Elementum. Cette similitude absolue de sens entre otolysic et elementa a amené à supposer que elementum serait dérivé de LMN, seconde série de l'alphabet latin. Mais on voit mal pourquoi le nom de ces lettres aurait été adopté. L'explication par *elepantum « lettre d'ivoire » (de ¿λέφας) proposée par Diels (avec une dissimilation d'origine étrusque comme dans Melerpanta; de Βελλεροφόντης?) et reprise par Vollgraff, Mnem. 1949, p. 89 sqq., est indémontrable; mais la conservation de e devant le (où l'était vélaire) n'est pas favorable à une origine proprement latine et dénonce plutôt un emprunt. Adaptation d'un mot étrusque?

elēmosina (elee-), -ao f.: aumône. Emprunt fait par la langue de l'Église (Tert., Ital.) au gr. ἐλεημοσύνη; latinisé. D'où elēmosinārius: qui fait l'aumône, charitable (tardif). Roman. M. L. 2839, *alemósyna, *alemosina (d'après alō?); v. h. a. alamuosan; irl. almsan; britt. alusen.

elephantus. -I (puis elephās et elephāns, -antis) m. : 1º éléphant; 2º « ivoire », et aussi « éléphantiasis »; 3º nom d'un poisson de mer ou d'un cétacé et d'un crustacé (homard?). Attesté depuis Plaute et Ennius. Elephantus est sans doute une forme populaire bâtie sur le génitif ἐλέφαντος de gr. ἔλεφας (cf. abacus), mais avec notation « savante » de l'aspirée. L'emprunt a dû se faire pendant la guerre contre Pyrrhus; les Latins. faute d'en connaître le nom, avaient d'abord recouru pour désigner l'éléphant à la périphrase Lūca bōs: cf. Varr. L. J. 7, 39, Le mot, qui d'abord servait uniquement à désigner l'animal, a emprunté dans la suite tous les sens du mot grec. C'est ainsi qu'il a été employé concurremment avec ebur (v. ce mot) et que Lucrèce et Serenus Sammonicus s'en sont servis pour désigner une maladie inconnue sur le sol italique et spéciale à l'Orient, l'éléphantiasis : cf. Lucr. 6, 1114, est elephas morbus qui propter flumina Nili | gignitur Aegypto in media neque praeterea usquam. - Elephantus est la forme la plus anciennement attestée : puis la langue savante a réagi contre ce qui lui apparaissait comme une forme barbare et a adapté la transcription du mot grec : elephās ou elephans (comme adamans à côté de adamas). Les dérivés elephantinus, elephantiasis (d'où irl. elefenti) sont aussi purement grecs; mais on trouve à basse époque des dérivés de sens médical d'aspect latin : elephantia, -tiārius, -tiacus, -tiōsus.

Les représentants du mot dans les langues romanes sont plutôt de caractère savant : v. fr. olifant, v. ital. lio(n)fante, prov. olifan, aurif(l)an, M. L. 2841; de même irl. elefaint. En pénétrant dans les langues germaniques, elephantus a changé de sens et a servi à désigner le chameau : got. ulbandus ; v. h. a. olbanta, v. angl. olfend, etc. - Il est curicux, cependant, que toutes ces formes présentent un o qui est conforme aux exigences de la phonétique latine (cf. oleum de ξλαι(F)ov), mais qui n'est pas attesté dans la langue écrite : des faits de ce genre se retrouvent; ainsi *urulāre, sur quoi repose fr. hurler, est conforme à la phonétique latine, tandis que l'absence de dissimilation dans ululare surprend. Cf. aussi adimās en face de adamās (terme technique, comme fr. olifant), rom, comperare et *seperare (sous parāre), etc.

ēlix, -icis f. (surtout au pluriel; un exemple de singulier dans Ov., M. 8, 237): canal de drainage. Technique. M. L. 2847. Tardif: ēlicātōrēs: ὑδροσκόποι (Gloss.). V. colliciae et liquor; et lax.

elleborus, -I (hell-) m., et elleborum, -I n.: emprunt au gr. ἐλλέδορος (έλ-). Le terme appartient à la langue médicale; le mot latin correspondant est uērātrum. M. L. 2850. Passé en breton: elvor.

Dérivés latins : elleborō, -ās; elleborōsus; fr. aliboron. ellum, ellam: tiens, le voici; s'emploie comme eccun, dont il est synonyme; cf. Plt., Cu. 277-278, parasitum tuom | uideo currentem — ellum — usque in platea ultuma. — Mot de la langue parlée, attesté seulement chez les comiques.

Peut-être de *en-lo-m; les formes romanes attestent un e ouvert, donc bres. M. L. 2851. Ceci supposerait que l'è de èn est dû au monosyllabisme; l'è aurait subsisté dans *en-lo-. Mais ellum peut avoir une autre origine (de *en-illom > *em-(il)lum > ellum) et l'è de èn, être ancien.

ellychnium, -ī n.: mèche, lumignon. Emprunt (Vitr.) au gr. ἐλλύχνιον, correspondant à lat. līnāmentum, passé dans les langues romanes sous des formes contaminées par le rapprochement avec lūceō (inlunium dans Apicius); cf. M. L. 2852, *lūcinium.

ēlogium, -ī n. : 1º semble être le gr. ἐλεγεῖον trausformé par l'étymologie populaire, qui a assimilé l'ε initial au préfixe ē- et a modifié le vocalisme intérieur par un rapprochement avec λόγος et ēloquī (cf. antelogium = πρόλογος, Plt.), ēlogia Solōnis « les distiques de Solon , d'où « épitaphe » (en vers; déjà dans Caton); 2º courte formule (d'où ēlogiō, -ās, Cael. Aurel.), et spécialement en droit : clause, disposition particulière, chef d'accusation. Confondu avec eulogia; v. B. W. sous éloge. Les mots relatifs à l'élégie, elegīa, -gion, etc., ont été directement transcrits du grec.

elucus, -a, -um (quantité inconnue): -m significat languidum ac semisomnum, uel, ut alii uolunt, alucinatorem et nugarum amatorem, siue halonem (?) i. e. hesserno uino languentem, quod Eodov uocitant Gracci, P. F. 66, 18, qui, 89, 12, à une forme helucum. Ne figure guère que dans les glossateurs; cf. Gell. 4, 19, 1; 16, 12, 3, qui cite l'étymologie de Cloatius Verus rapprochant elucus de alucinor: alucinari factum scripsit ex eo quod dicitur Graece àdoes, unde elucum quoque esse dictum putat a littera in e uersa, tardidatem quandam animi et stuporem, qui alucinantibus plerumque usu uenit. Cf. helluor?

ēlutrio : v. ēluo, sous lauo.

em : v. is.

em: particule « tiens »; sans doute impératif syncopé et devenu invariable du présent d'aspect « déterminé » de emō (au sens ancien de ce verbe); cf. Plt., Capt. 859, ccdo manum. — em manum « donne ta main. — prends-la », où em correspond à tene qu'on lit v. 838; « em », hoc cum gestu offerentis dicitur, Schol. Bemb. ad Ter. Phorm. 52. Souvent joint à tibi: « tiens, voilà pour toil ». Joint à ille, illic, s'accompagne d'un geste démonstratif: Plt., Merc. 313, si umquam uidistis pictum amatorem, em illic est. Quelquefois employé seul, avec le même sens, e. g. Trin. 541. Différent de hem et de ēn. Forme de la langue parlée qui n'est guère attestée en dehors des comiques; supplantée par ēn (avec laquelle on l'a confondue) et ecce. ¶

embractum: v. imbractum.

embrimium, -In. : sorte de coussin ou de matelas (Cassien; Gloss.). Bas latin.

embroca (in-, im-), -ac (embrocē) f. : pansement hu-

mide. Emprunt tardif de la langue médicale au gr. έμ- $6ροχ\dot{\eta}$; de là $embroc\ddot{o}$, $-\bar{a}s$.

emem : v. is.

emined : v. minae.

Aminus : v. manus.

amo, -is, emi, emptum, emere : sens premier prendre », encore attesté dans les glossaires, P. F. 66. 21 : emere, quod nunc est mercari, antiqui accipiebant pro sumere; cf. 4, 30, abemito significat demito uel auferto: emere enim antiqui dicebant pro accipere; 332, 30. redemptores proprie atque antiqua consuctudine dicebantur qui, cum quid publice faciendum (a)ut praebendum condixerant effecerantque, tum demum pecunias accipiehant. Nam antiquitus emere pro accipere ponebatur : at hi nunc dicuntur redemptores, qui quid conduxerunt praebendum utendumque. Ce sens est conservé dans em et dans les composés : adimō, cōmō, dēmō, dirimō, eximō. interimo, perimo, promo, sumo. Cf. aussi praemium. A Pépoque historique, emō apparaît spécialisé dans le sens de « prendre contre argent, acheter », seul attesté dans les textes (depuis Plaute), en opposition à uendo, par une restriction dont on retrouve l'analogue dans le fr. acheter, de accaptare, et aussi dans le gr. λαμβάνω (cf. Aristoph., Pax, 1263, etc.). Une fois que emō eut pris ce sens, ceux des composés dans lesquels le simple n'apparaissait plus clairement par suite de contractions s'en sont détachés et la langue leur a créé un parsait en -sī: compsi, dempsi, prompsi, sumpsi (au lieu de l'ancien surēmī) en face de adēmī, etc. C'est capiō qui a exprimé le sens de « prendre » dans le verbe simple, mais non dans les composés (v. praehendo; cf. uideo: -spicio). A emere « acheter » se rattachent les dérivés : emāx

(opposé à uendax) adj. : qui aime à acheter ; emacitas f.. emptor, -tio, -tionalis, -torius; emptus, -us, -ticius. -tiuus: ēmptitō, -ās (rare, époque impériale, sans doute d'après uendito, classique et usuel), empturio, -is et les composés : coemo, -is, -ēmī, -ēmptum (coémpto avec apex sur l'e dans le Mon. Ancyr. III 11) : acheter (où le préverbe marque l'aspect « déterminé »), noter comptionalis dans Plt., Ba. 976; coēmptio : achat, spécialement employé pour désigner une forme de mariage dans laquelle il y avait une sorte d'achat de la femme par le mari: redimo : racheter, prendre à ferme, assermer ; acheter ou prendre en échange de, M. L. 7144; redemptor (= conductor), redēmptiō (= ἀπολύτρωσις), qui dans la langue de l'Église ont pris le sens spécial que transcrit le mot « rédempteur », M. L. 7142 ; redemptura (époque impériale); redēmpto, -tito, -ās.

A emere « prendre » se rattachent, au contraire : abemere : enlever. N'est attesté que dans les glossaires et a été remplacé par dēmō, cf. plus bas, et adimō: « prendre à soi », puis « enlever »; dérivés tardifs : adēmptiō, adēmptior; cōmō, ·is, cōmpsi, cōmptum, -ere : sens premier « prendre ensemble, réunir, combiner », sens dans lequel Lucrèce emploie encore l'adjectif cōmptus, e.g. 1, 950, 3, 259, 4, 31, et le substantif cōmptus, -ūs, 3, 845; cf. aussi P. F. 35, 18, comptum genus libaminis quod ex farina conspersa faciebant. S'est spécialisé dans le sens de « attacher les cheveux, peigner, coiffer »; c. capillōs, comam (peut-être coma et comāns ont-ils joué un rôle dans cette évolution de sens); de là « bien peigner » et,

par extension de sens, « orner, embellir »; comptus « bien peigné, soigné » et son contraire incomptus, traduisant κομψός et ἄκομψος, auxquels les a rattachés l'étymologie populaire. Lucrèce emploie le pluriel comptus au sens de « tresses, chignon », 1, 87, cui simul infula uirgineos circumdata comptus); cf. *comptiare, M. L. 2107; excomptiare, 2982; dēmō, -psī: enlever (proprement d'un endroit élevé : Varr., R. R. 1, 39, 3, quae ex arboribus dempta), puis simplement « enlever, retrancher, ôter »; demptio (rare, Varr., L. L. 5, 6 et 176, repris dans la langue de l'Église); -dēmia dans uindēmia et dans le composé plautinien uirgidēmia; — dirimo, -ēmī; séparer, disjoindre, dissoudre; et par suite « interrompre. remettre » (= differo) ou « détruire » ; diremptus. - us m. : séparation (un exemple de Cic., Tusc. 1, 71); diremptio, -tor (bas latin); eximo, -ēmī, -ēmptum (d'où *exemptare, M. L. 3004): mettre à part, mettre hors de, par suite « chasser, enlever »; délivrer. En parlant du temps : eximere diem, proprement « chasser le jour », par suite « passer, perdre ». Dérivés : eximius (= ἔξογος, ἐξαίρετος): mis à part, qui se détache des autres, et par suite « excellent, hors de pair ». Peut-être à l'origine terme rituel: P. F. 72, 3, inde dici coeptum, quod in sacrificiis optimum pecus e grege eximebatur, uel quod primum erat natum. Conservé en gascon; cf. M. L. 3017; eximietas. Autres dérivés : exemptio, -tor, -tilis, -tus, -us (Vitr.) : exemplum : v. ce mot : interimo, interemo, -ēmī : détruire, faire périr (cf. interficio). Ancien (Plt.), classique, mais rare, ne semble pas attesté après Quintilien. Dérivés tardifs : interemptor, -trīx, -tiō, -tibilis : perimō, peremō : détruire (cf. perdere), Fest. 236, 7, peremere Cincius in libro de uerbis priscis ait significare idem quod prohibere; at Cato in libro qui est de militari pro uitiare usus est. Dérivés : perēmptālis, adj. de la langue augurale: -a fulgura, cf. Fest. 236, 19, 284, 12; perēmptio (St Aug.), -tor (latin impérial); peremptorius : 1º qui détruit ; 2º dans la langue du droit « péremptoire », peremptorium edictum inde hoc nomen sumpsit, quod perimeret disceptationem, h. e. ultra non pateretur adversarium tergiuersari, Dig. 5, 1, 70; - praemium : v. ce mot ;

prōmō, prōmpsī, prōmptum: mettre en avant, mettre au jour, tirer de, publier, exprimer. D'où: prōmus, -ī m.: dépensier, économe (qui va chercher les provisions, cf. condus). Les formes prōmum, -ī, prōma cella (Tert.) « garde-manger » sont secondaires; supprōmus (Plt.).

promptus: tiré hors de, mis à découvert, par suite « mis à portée de, facile, aisé » et aussi « disposé à (souvent joint à parātus), dispos » et « agile, rapide, prompt ». M. L. 6776.

Dérivés et composés: prōmptō, -ās (Plt.), fréquentatif de prōmō « distribuer »; prōmpt(u)ārius: relatif au garde-manger, d'où prōmpt(u)ārium n.; prōmptidus (St Jér.); prōmptitūdō (tardif). De prōmptus: imprōmptus (époque impériale, rare);

promptus, -us m.: usité seulement dans l'expression in promptu (esse, habère, gerere, etc.) « à découvert, à portée de la main »;

exprōmō : produire, faire connaître, faire éclater; sūmō : v. ce mot.

L'ombrien a emantur « accipiantur » et, sur une borne, emps « emptus » (emprunté?); l'osque à pertemest « perimet », pert-emust « perëmerit », au sens de

inhibēre; et peremust « perceperit »?, sens douteux, cf. Vetter, Hdb., p. 22. L'irlandais a un correspondant exact de emō : air-fo-emim e je saisis », etc. — Les formes slaves et baltiques indiquent un ancien présent athématique; car le présent a le vocalisme radical zéro. avec aspect « déterminé » (qui se retrouve en latin et qui explique le sens de « acheter » : acte de prendre parvenu à son terme) : v. sl. imo « je prends »; et vuz-imo « j'enlèverai », lit. imù (inf. imti, cf. v. pruss. imt) « je prends »; le vocalisme e se retrouve dans le présent « indéterminé » : v. sl. jemljo « je prends » (cf. v. pruss. immimai « nous prenons »). — Il y a chance pour que la forme emi du perfectum soit une création relativement récente, comme edi, et des lors le type sumpsi n'aurait rien de surprenant; toutefois, le lituanien a emé « il a pris ». — Si l'on veut rapprocher le groupe synonyme de got. niman « prendre » (qui n'a rien de commun avec gr. νέμω « je partage » pour le sens), on peut admettre que n- y serait le reste d'un ancien préverbe *ni (qui se retrouve dans v. h. a. nidar « en bas ») soudé au verbe et aux formes nominales qui s'y rattachent: le lette a. de même ñemu « je prends », avec ñ caractéristique. — Cette racine ne se retrouve pas en grec, arménien et indo-iranien, où l'idée de « prendre » est rendue par une racine différente pour chaque langue.

ēmolumentum : v. molō. En dernier lieu, Benveniste, Latomus, 1949, p. 3-7.

empaestātus, -a, -um : gravé en relief (Varr.). Latinisation de ἐμπαιστός ; d'où impaestātor (Inscr.).

emplastrum, -I n.: terme médical emprunté au gr. ξμπλαστρου. Un doublet emplastra 1. est attesté, ainsi que les dérivés emplastrő (im-), -ās, emplastrātiō, -tor, emplastellum (Mul. Chir.). Passé dans les langues romanes, M. L. 2863; et v. h. a. pflastar.

ēmungō : v. mungō.

ēmussitāta : v. amussis.

on : v. in.

en : même sens que ecce, et, comme celui-ci, peut-être accompagné d'un nominatif ou d'un accusatif; Vg., B. 5, 65, en quattuor aras | ecce duas tibi, Daphni, duas altaria Phoebo. On trouve à l'époque impériale en ecce réunis. En s'emploie souvent dans les mouvements emphatiques ou pathétiques : Vg., Ae. 1, 461, en Priamus; 612, en ego uester | Ascanius; on le trouve dans des interrogations pressantes : Vg., Ac. 6, 346, en hace promissa fides est?; aussi est-il souvent joint à umquam usquam, cf. P. F. 66, 27, enumquam glosé ecquando, cf. gr. εί ποτε. L'interjection est destinée à attirer l'attention de l'interrogé, de sorte que la question prend par là plus de force. Avec l'impératif, len rend l'ordre plus vif : ēn age, ēn agedum, ēn aspice (Ov., Am. 1, 8, 31; cf. gr. Aν ίδου, ήνίδε); avec le futur, en joint à l'interrogation une idée de souhait, comme le gr. εἴ ποτε ; cf. Vg., B. 1, 68; 8, 6, M. L. 2866.

A en juger par ellum (v. ce mot), l'é de én résulterait d'un allongement latin, normal dans une monosyllabe. Mais l'étymologie de ellum est douteuse et la longue de én peut être ancienne (gr. %y).

encaustus, -a, -um : peint à l'encaustique. Terme technique de la langue des peintres, emprunté au gr. Fraccotoc. Le neutre encaustum (cncautum) a désigné l'encre de pourpre dont les empereurs se servaient pour leur signature (cf. encautāriī librī « archives publiques ; Cod. Theod.); de là le sens général de « encre » (ν. είν enque) pris par le mot dans les langues romanes (à chie de atrāmentum et de tincta). M. L. 2869 et B. W. sous encre; germanique : m. b. all. inket, etc. Cf. aussi M. L. 2868, encausticus, et 2870, *encautīre.

endo : v. in.

enim : en vérité, en fait, assurément, réellement. Particule affirmative, en général placée après le premier. mot principal de la phrase (cf. etenim, comme attamen) mais qui peut être en tête, tout au moins dans la langue parlée, quand on veut lui donner une valeur particul lière, e. g. Plt., Tri. 1134, enim me nominat « c'est bien moi... », ou même après tout mot de la phrase dont on veut souligner l'importance, cf. Vg., Ac. 8, 84, in litore conspicitur sus, quam pius Aeneas tibi enim tibi maxima Iuno, | mactat, qui reproduit sans doute une ancienne forme rituelle. Se trouve exceptionnellement aussi en troisième place, cf. Varr., R. R. I 18, 7, biuium nobis enim ad culturam dedit natura; 2, praef. 1, ut ruri enim, sans raison apparente. Souvent joint à des ad. verbes de sens voisin, certe, nempe, surtout uero, d'on les formes renforcées enimuero, ue umenimuero. Du sens premier on est passé au sens de « en effet », et la particule a servi à confirmer la réalité d'une affirmation précédente et à en introduire la preuve : Plt., Asin. 808, has non sunt nugae, non enim mortualia. Enim est usité de tout temps, mais pas plus que nam n'a subsisté dans les langues romanes.

L'osque a une forme correspondante, mais avec une voyelle initiale différente e ou i, ei, inim, inim, susu au sens de « et », qui s'exprime par et en latin et en ombrien; de même, pél. inom; l'ombrien a eine, enem et enu, enom, ennom (aussi enumek, etc.) au sens de lat. tum. Il ressort de la, d'une part, que le sens de enim est dû à un développement latin (du reste, enim se place autrement que les mots osques et ombriens, qui figurent en tête de la phrase ou des groupes) ; de l'autre, que enim est apparenté à nun-c. C'est une particule du groupe de nunc, nam, nem-pe, etc. (v. ces mots), apparenté à v. h. a. ener « celui-là », arm. na « celui-là », v. sl. onŭ « celui-là », etc. — Le passage de *enem à enim s'explique par le caractère accessoire du mot; cf. undecim en face de decem. Le vocalisme e est conservé dans nempe. Pour l'e initial, cf. osq. e-tanto, gr. έ-κεῖνος, etc.

ennam: etiamne, P. F. 66, 23. Sans autre exemple; sans doute corrompu; l. en iam?

enocilis (Gloss.). Déformation de ἔγχελυς : anguille. enos : v. nos.

*ons, entis : participe présent supposé de sum, dont Priscien, GLK III 239, 5, attribue l'invention à César, mais comme d'une forme théorique, créée en vertu de l'analogie : Graeci autem participio utuntur substantiuo (scil. &v)... quo nos quoque secundum analogiam possemus uti, nisi usus deficeret participii frequens. Quamuis Caesar non incongrue protulit « ens » a uerbo « sum, es », quomodo a uerbo « possum, potes », a potens ». En dehors de ce témoignage, ne semble pas attesté, pas plus que le substantil entia; dans les deux passages de Quint.

1. 0. 2, 14, 2 et 8, 3, 33, il faut sans doute lire et queentia, ut queens, et non, comme les anciens éditeurs, atque entia, ut ens, v. l'édition de Radermacher, et l'apparat entia, ut ens, v. l'édition de Radermacher, et l'apparat ad loc. Il n'y a pas de forme attestée en latin pour traduire τὸ δυ, τὰ δυτα, et le substantif correspondant traduire τὸ εκεπτία; cf. Sén., ad Luc. 58, 6 et 7. Le participe présent de sum est -sēns, usité seulement dans les tomposés tels que ab-, prae-sēns; Cōnsentēs est douteux; et si sôns « coupable » est è l'origine un participe de sum, il n'a plus, pour les Latins, aucun rapport avec le verbe. V. essentia.

δηsis, -is m. : épée. Même sens que gladius, d'après Quint. 10, 1, 11, mais surtout réservé à la langue de la poésie, comme ēnsifer, ēnsiger (imitation du gr. ξιφήρης, désignant Orion), ēnsipotēns. Diminutif : ēnsiculus = ξιφίδιον (Plt.). Le caractère poétique et littéraire du mot explique qu'il n'ait pas passé dans les langues romanes. Du reste, les noms d'armes se renouvellent et s'empruntent avec les objets qu'ils désignent; ēnsis a été supplanté par gladius, qui doit être celtique, et celui-ci a subi dans les langues romanes la concurrence de spatha, qui est grec; cf. M. L. 8128; Couissin, Les armes romaines, p. 489.

Le mot a un correspondant exact dans skr. asih «épée» et n'en a pas d'autre. Il est possible, mais incertain, que gr. ἄορ soit apparenté. L'i de ēnsis n'est pas plus essentiel que celui de axis.

enthēca, -ae f.: épargne; matériel d'une exploitation; greniers publics. Emprunt tardif fait par les juristes au gr. ἐνθήκη; de là enthēcātvs, -cārius. M. L. 2876.

enubro: inhibenti, P. F. 67, 10. A rapprocher du même, 97, 12, inebrae aues quae in auguriis aliquid fieri prohibent, et prorsus omnia inebra appellantur quae tardant uel morantur agentem, et 97, 11, inhibere: iniungere sed melius cohibere.

Enubrō semble le datif d'un adjectif *enuber, de *enhabros, forme ancienne, sans doute tirée du rituel, remarquable par la forme ancienne du préfixe en, l'amuissement de h, le son u pris par à en syllabe interne devant la labiale b et l'haplologie du suffixe *enubebhro-> *enuber, cf. crē-ber (si toutefois la forme ne remonte pas directement à *en-(h)abros, cf. taeter/taedet,
piger/piget). Ineber est une forme que son vocalisme dénonce comme plus récente. Les gloses ont une forme
avec i: enibrum.

eō, īs, iī (ancien īī : īuī est rare et semble avoir été créé, d'après audiui, audii, pour éviter une scansion ii, sans abrègement de l'i initial, ou pour éviter une suite de trois brèves, e. g. iuerat, Catul. 66, 12; iuisse est. toutelois, attesté depuis Plt., Mo. 842; cf. Lodge, Lex. Plaut. s. u. eō, et Thes. V 2, 626, 1. 77 sqq.; nombreuses formes contractées îsti, îstis, îsse, surtout dans les composés), itum, iro : aller (aspect indéterminé, cf. uādō). S'emploie par extension d'objets inanimés : aluus non it, Caton, Agr. 157, 7; incipit res melius ire quam putaram, Cic., Att. 14, 15. A aussi le sens fort, ordinairement réservé à ses composés abīre, exīre : saepe hominem paulatim cernimus ire (= exīre, οίχεσθαι), Lucr. 3, 526; ù dies, Plt., Ps. 240 a. D'usage fréquent avec un supin, pour indiquer une action que l'on se dispose à accomplir, une intention de l'esprit porté vers un objet (comme le fr. je vais dans « je vais faire », « il va pleuvoir »), e. g. Caton ap. Fest. 280, 22, quae uti prohibitum irem, quod in me esset, meo labori non parsi; a ainsi été employé pour former l'infinitif futur passif du type ductum îrî, cf. Plt., Ru. 1242, mihi istaec uidetur praeda praedatum irier. Usité de tout temps. A fourni quelques formes de la conjugaison du verbe aller dans les langues romanes, cf. M. L. 4545; B. W. sous aller, mais a subi la concurrence de formes plus pleines, uado et ambulo; il semble que la langue ait évité les formes monosyllabiques et les formes du parfait simples pour recourir aux composés; cf. Thes. V 2, 627, 50 sqq.

Eō sort de *eyō; les anciennes formes athématiques de la racine *ei-/i- subsistent dans īs, it, ītis, ī, īte, d'où īre; les formes à -o- sont passées au type thématique : eō, d'après la 3º personne du pluriel eunt de *ey-onti (ancien athématique), comme toujours en latin : īmus est dû à l'influence du type audimus. La 3º personne du pluriel int conservée dans le Glossaire de Philoxène est trop mal attestée pour qu'on puisse en tenir compte. Le latin a généralisé le ei- (d'où I-) dans la conjugaison īs, īmus (en face de gr. luev), ībam, ībō. Le vocalisme radical zero n'apparaît qu'au participe ttus (dans ttum est et subitus) et au supin ttum (remplaçant un ancien ītum) (cf. ttus, redītus, redītūrus) avec les formations du même groupe et dans le substantif isolé, de forme très archaïque, Iter. Le participe présente une alternance ancienne : iens, euntis de *eyontes. Quelques composés ont des formes de 3e personne du pluriel d'indicatif présent archaïques avec un suffixe apparent -n- : obinunt, prodinunt, redinunt (Enn.), cf. do, danunt. Il est possible que ce soit fait sur une ancienne forme à désinence -nt de formes à préverbes, telles que *red-i-nt. Le parfait it est une forme récente, d'origine obscure, *ey-ei ou *i(y)ei, cf. ombr. iust « ierit »?

Itor, -ōris m. (n'est que dans les grammairiens); itōria, -ae f. : argent du voyage (Ps.-Aug.).

itus, üs m.; itiō: fait d'aller, marche. Tous deux classiques, mais rares. Itus est souvent joint à reditus. Les composés, au contraire, sont fréquents: aditus (M. L. 167); ambitus, ambitiō, exitus, introitus (mot d'Église, d'où irl. introit), reditus, sēditiō. Un abstrait-itium figure aussi dans exitium, initium, etc.

A la racine de eō se rattachent: uō, -ās: doublet de eō, rare et familier (Cic., Fam. 9, 24, 2; Gell. 3, 18, 4; Plin. 9, 24; peut-être Plt., Mo. 129). La quantité de l'ine se laisse pas préciser en latin; l'ombrien semble remonter à *eitō. Interprété généralement comme un fréquentatif de eō (cf. uitō); cf. cependant ombr. etaians « ītent », etato « ītātō », ambr-etuto « ambiuntō » (avec vocalisme radical ei], irl. ethaid « itat », gr. lτητέον « itandum », cf. Vendryes, BSL 25 (76), 1, 45 sqq., qui supposent l'existence d'un type ancien non spécial au latin *itā-, *eitā-. Composé: aditō, Enn., Sc. 425. Dérivé: uitō (cf. cantō et cantuō, etc.).

iter, itineris n.: hybride formé sur une flexion iter, *itinis (non attestée, mais ancienne et qui représente un type indo-européen *-ter-/-ten-, non attesté hors du hittite nom.-acc. itar « route »(?) et du tokh. A ytār « chemin », qui, étant féminin, doit être un dérivé de l'ancien mot attesté par lat. iter; v. Benveniste, Origines, p. 104; cf. le type lat. iecur), à laquelle s'est juxtaposée une flexion normalisée, iter, iteris. Sur itineris

a été refait, en outre, un nom.-acc. itiner: 1º parcours, chemin parcouru, marche, voyage: iter îre, facere, habēre; in itinere; iter omne uiārum, dit Lucr. 2, 266; 2º par extension, confondu avec uia: route, chemin, passage: qua ibant, ab itu iter appellabant, Varr., L. L. 5, 35, cf. uerum iter gloriae et uiam gloriae, Cic., Phil. 1, 14, 33. Usité de tout temps; demeuré partiellement en roman; cf. ancien fr. erre, errer dans « chevalier errant », M. L. 4555; B. W. s. u.; un verbe iterāre au sens de iter facere est attesté à basse époque. Iter a des dérivés attestés à basse époque: itineror = δδοιπορῶ; itinerārius, -a, -um; subst. itinerārium.

Pour obiter, v. ce mot.

Sur eo, iter, v. Ernout, Aspects, p. 145 et 156.

-es(s), -itis m., second terme de composé : celui qui va ; v. comes, -itis.

 $E\bar{o}$ a fourni de nombreux composés, dont certains ont des sens spécialisés, ainsi ine \bar{o} « commencer », intere \bar{o} « mourir », pere \bar{o} « périr, être perdu », uēne \bar{o} « être mis en vente » (en face de perd \bar{o} , uend \bar{o}). Alors, comme dans le cas de uide \bar{o} /aspici \bar{o} , la langue a recouru à d'autres verbes pour exprimer l'idée d' « aller » dans les composés : cf. ingredior, interueni \bar{o} , etc.

abeō: s'en aller de; skr. apa-eti, gr. ἄπ-ειμι, got. afiddja; pél. afded « abiit »? Souvent confondu avec habeō dans les manuscrits, malgré les recommandations des grammairiens. Composé double, poétique: trānsabeeō (cf. trānsabigō).

Dérivés : abitus, -ūs m., abitiō (archaïque et rare), Abeōna, nom ou épithète de déesse protectrice de la marche de l'enfant, cité par Tertullien et saint Augustin, à côté de Adeōna, cf. Pōmōna; abitōrium « lātrina publica » (Inscr.).

adeō: aller vers, s'approcher, aborder; aditus, -ūs m.; aditiō, -ōnis (rare).

ambiō: v. ce mot.

ant(e)eō: aller devant, dépasser (sens propre et figuré). Scandé toujours anteō, antire, l'e de ante est purement graphique, comme celui de de- dans deesse. Un doublet ancien, antideō, est dans Plaute.

circumeō: aller autour, entourer, encercler, cerner; circonvenir. Synonyme également de ambīre; dans la langue de la rhétorique, « user de périphrases ou de circonlocutions »; circu(m)iuus, -ūs m.: 1° circuit, révolution; 2° terme de rhétorique = gr. περίοδος (Cic., Or, 61, 204) ου περίφρασις (Quint); circu(m)itiō, -ōnis f.: ronde, circuit; circonlocution (déjà dans Tér.; cf. ambāgēs). — Pour circuō et circutor, -ōris, v. circus, circum.

coeō = σύνειμι : 1° aller ensemble, se réunir, se rencontrer, en particulier « se réunir pour délibérer », d'où coetus, -ūs « assemblée » (= σύνοδος; cf. aussi le composé purement nominal comitium s. u.); 2° s'accoupler, s'unir charnellement, d'où coitus, -ūs m.; coitiō : 1° rencontre; 2° coalition, conspiration; 3° = coitus (tardif). de-eō (Sall., Stace?) : artificiel d'après abīre.

exec: sortir [de] (panroman dans ce sens, M. L. 3018); franchir, éviter (avec l'accusatif); se terminer; exitus, -ūs m.: sortie, issue; d'où « fin, résultat » et « mort », irl. ésith; exitiō: sortie (rare); exitium, -ī doublet de exitus, spécialisé par litote (cf. exitus exitiālis Cic., Verr. II 5, 12) dans le sens de « mort (violente), destruc-

tion » (donné à basse époque aussi à exitus, cf. Thes. V 2, 1538, 59 sqq.), etc., d'où exitialis, -ābilis, -iōsus.

ineo, cf. ombr. enetu « inīto »: 1º aller dans, entrer dans; 2º commencer (absolu : ex ineunte aeuō, et trandans; 2º commencer (and strain parlant d'un mâle), d'où connaître une femme, i. femi. nam; initus, -ūs m. (rare et poétique) : approche (= adventus); commencement (rare); ce sens est plutôt (= aauenus; , commencement, début, origine; au pluriel, « éléments ». Dans la langue religieuse : 10 ans. pices pris au début d'une entreprise; 2º cérémonies d'initiation, mystères; M. L. 4440 a, et celtique : irl. init. britt. unyd, enes. Dérivés : initiō, attesté seulement dans la langue classique au sens « initier » et le plus son. vent au passif initiārī « être initié »; l'emploi dans la sens de « commencer » est très tardif et semble créé par besoin de renouveler l'expression. M. L. 4440 et *cominitiare, M. L. 2079; B. W. sous commencer; initialis (Apul.); initiāmenta (Sén.); initiātiō (Suét.); initiātor -trīx (Tert.).

intereō: se perdre; par suite « être perdu, mourir »; interitus, -itiō; cf. skr. antar-itah; pour le sens donné par le préverbe, cf. interdīcō, interimō, interficiō, M. L. 9676.

intr(o)eō: entrer dans; introitus: entrée (abstrait et concret), M. L. 4515.

obeo: 1º aller au-devant ou contre, rencontrer, survenir (= occurrō); parcourir; couvrir (obdūcō); affronter (o. mortem, d'où obūre, absolument « mourir », cf. occumbere, oppetere, occidere); se coucher (se dit des astres = occidō); 2º entreprendre, et par suite « exécuter »; obitus, ūs m.: 1º approche; 2º disparition, mort; coucher des astres (= occāsus). Irl. obaid. M. L. 6011 c.

pereō: disparaître, cf. Plt., Cap. 537, utinam te di prius perderent quam periisti e patria tua; périr, être perdu; cf. ombr. per-etum « peritum ». Sert de passif à perdō. Pas de substantif dérivé; perditiō lui-même est très tardif (Lactance, Vulg.). Renforcé par dis-: dispereō (cf. discruciō). Le rapport avec eō a fini par n'être plus senti; la Vulgate a un futur periet. Panroman. M. L. 6415. Voir per. Pas de substantif.

praecō (praec̄): aller devant, précéder. Dans le rituel, s'emploie en parlant du prêtre qui précède le magistrat en prononçant la formule consacrée: praecīre uerbīs, et simplement praecīre « réciter le premier, dicter i, et par suite « enseigner ». — Pour praector, v. ce mot.

praetereō: passer auprès ou le long de; passer; dépasser; échapper à (non me praeterit); omettre, négliger; praeteritus: passé; d'où praeterita, -ōrum « le passé»; dans S' Hilaire, traduit le gr. τὰ παραλειπόμενα; praeteritiō (tardif): omission = παράλειψις.

prodeo: s'avancer, paraître au jour, [se] lever, pousser. M. L. 6768. Les dérivés produio, produius sont à peine attestés et à très basse époque. La langue a évité les homonymies possibles avec produio de prodo.

redeō: revenir, M. L. 7145; reditus, reditiō (rare). Rediculus: -i fanum extra portam Capenam fuit, quia accedens ad Vrbem Hannibal ex loco redierit, quibusdam perterritus uisis. P. F. 355, 7.

*sēd-eō n'existe pas; le latin dit sēcēdō. Mais sēditiō existe à côté de sēcessiō; d'où sēditiōsus. Ancien (Plt.), usuel, classique.

subeō : s'approcher de ; venir sous ; venir à la place

de (cl. succēdō); subir, M. L. 8364; subitus: proprement qui vient sans être vu » (nuance marquée par sub, cl. subripiō, sustrahō, etc.): d'où « soudain, subit », subitō tout à coup », subitāre « arriver subitement » ou « surprendre », mot de basse latinité qu'on peut considèrre comme un dénominatif de subius ou un fréquentatif de subire, cl. Niedermann, Emerita, XII, 1944, p. 82; M. L. 8366 et 8365, dē subitō, M. L. 2607; britt. disyfyd; subitātiō (Vulg.), -tor (Gloss.); subitārius (dējà dans Plt.); subitāneus (époque impériale); subitānus (Gloss.); subitanter (Fulg.), d'après festinanter; *subicula « vêtement », M. L. 8361.

ránsez: aller au delà, passer; trānsīre in « se changer en »; trānsīre ad « passer à ». Synonyme aussi de praeteres; trānsitus; trānsitus; trānsitus; trānsitus; trānsitus; trānsitus; trānsitus (terme de grammaire), M.L. 8855 a, b. Enfin, il est possible qu'il faille rattacher à eō nequeō et queō : v. ces mots.

La racine *ei-, *i- fournissait un présent radical athématique qui n'était accompagné ni d'aoriste ni de parfait: pour ces aspects, on recourait à d'autres racines. Ce présent subsiste dans skr. éti « il va », imáh « nous allons », yanti « ils vont », v. pers. aitiy « il va », gr. ɛlou, pl. [μεν ίασι, v. lit. eiti « il va ». Pour avoir l'aspect déterminé », le slave a recouru à un présent dérivé. v. sl. ido (de *ido) « je vais », à côté d'un infinitif iti. L'ombrien a etu « īto » et un passif ier « itum sit ». L'adiectif verbal en -to- a la forme brève : skr. itáh ; le « supin ». la forme *eitu-, skr. étum. Le latin a généralisé la brève. sauf peut-être dans simītū? L'osque amtret est sans doute à écarter, v. Vetter, Hdb., p. 11. L'irlandais a un type supplétif, tiagu « je vais », etc., où le groupe de eō semble n'avoir pas de place. Sur l'aspect indéterminé de la racine, v. MSL 23, 242 sqq. Pour comes. v. ce mot.

eő: ablatif neutre singulier de is employé avec le sens causal « pour ceci, pour cette raison » et annonçant généralement un relatif qui suit : eõ... quod, quia, quoniam; eõ... quō, ut, quīn. Joint à id dans le composé ideō « ceci parce ».

eō: particule locative « à ce point, jusque-là », eō locī, généralement avec idée de mouvement, de marche vers un but dans l'espace ou le temps; cl. adeō, usque eō (eō usque, M. L. 2877) (avec leurs correspondants relatifs quoad, quousque). S'oppose à ibi, qui indique le lieu sans mouvement, et à inde, qui indique le point de départ. Adeō: proprement « jusque-là » et « précisément », « à ce point, tellement »: adeō... ut « au point... que ». Ancien, usuel. Non roman.

V. is.

epiphania, -ōrum n. pl. et epiphania, -ae f. sg., epiphaniae : emprunt au gr. τὰ ἐπιφάνεια [lepά] fait par la langue de l'Église. M. L. 2879; passé aussi sous une forme savante en irl. epiphain.

epiraedium : v. raeda.

episcopus, -I m.: surveillant, gardien, protecteur. Emprunt au gr. ἐπίσκοπος, spécialisé dans la langue de l'Église au sens de « évêque ». De là : episcopālis, episcopātus, episcopātus, episcopātus, episcopātus, episcopātus, irl. epscop, etc. 1. M. L. 2880; germ. lbiscop « Bischof »; irl. epscop, etc.

epistula, -ae f. : preprement « envoi », Cic., Quint.

fr. 3, 1, 3, § 8, uenio nunc ad tuas litteras quas pluribus epistulis accepi, spécialisé dans le sens de « envoi de lettre », puis « lettre » elle-même (= litterae, cōdicillī).

Emprunt au gr. ἐπιστολή, mais latinisé, comme le montre le traitement u de o intérieur. Déjà dans Plaute, usuel, classique. Fréquent dans la liturgie romaine (fr. éplire) et passé par là en got. epistulans acc. pl., irl. epistul.

Dérivés : epistulāris, -rius. Epistolium, -licus sont des transcriptions du grec.

epithema, -atis n.: topique. Emprunté par la langue médicale au gr. ἐπίθεμα, passé dans quelques langues romanes; it. pittima, esp. bizma, etc. M. L. 2881.

epitomē, -ēs f. : abrégé. Emprunt au gr. ἐπιτομή, latinisé en epitoma (Flor.), d'où epitomō, -ās (rare, tardif).

eporaediae : v. raeda et equus.

epulum, -I n. sg. et epulae f. pl. (un singulier epula est attribué aux antiqui par P. F. 72, 18: la forme la plus fréquente est epulae; le neutre singulier désigne plutôt le repas dans son ensemble; le pluriel, le repas envisagé comme composé de plusieurs mets). Terme de rituel désignant un repas de sacrifice, un festin d'ordre religieux; cf. epulum Iouis et les VII uiri epulones chargés de préparer aux dieux les lectisternes, et P. F. 68, 26, epolonos (cf. Plt., Pe. 100, coepulonus, nominatif en -us refait sans doute sur le génitif pluriel epulonum, d'après colonus ; cf. curionus, decurionus) dicebant antiqui quos nunc epulones dicimus. Datum est autem his nomen quod epulas indicendi Ioui ceterisque dis potestatem haberent; id. 76, 16, s. u. ferias: aliae [sc. feriae] cum festo, ut Saturnalia, quibus adiungebantur epulationes ex prouentu fetus pecorum frugumque; Cic., Leg. 2, 25. 63; Off. 2, 16; Hor., C. 3, 8, 6, etc.; souvent un repas de funérailles (Cic., Vat. 3). En passant dans la langue commune, epulum, epulae, comme daps, ont pris le sens général de « repas, festin » et même « plat ». De là epularis adj., epulor, -aris et ses dérivés, coepulor (Ambr.); epulo m., sert aussi de cognômen. Ancien, usuel.

Cf. sans doute Ops, opēs, opus, groupe qui se rattache à des mots indo-européens ayant une valeur religieuse; cf., pour la forme, v. isl. afl, v. angl. afol « force » et, pour le sens, skr. åpah « cérémonie religieuse », avec ā, a côté de ápah « opus », v. h. a. uoba « fête ». Le vocalisme e, à côté de o, est normal; cf. nebula.

equidem : v. quidem.

equifer : v. equus et ferus.

equirine: iusiurandum per Quirinum, P. F. 71, 17. V. ēcastor, edepol.

equirria : v. equus.

equisactum : v. equus et sacta.

equus, -I m. (equos, ecus; la graphie du nominatif et de l'accusatif equus, equum, qui est incorrecte, est à l'imitation des autres cas equi, equò, etc.): 1º cheval; 2º machine de guerre analogue à l'aries, cf. plus bas, eculeus. — Nom ancien et générique de l'animal, auquel on a donné un féminin equa avec un datif-ablatif pluriel equābus dans la langue des éleveurs. Les noms particu-

liers sont asturco, caballus, canthérius, mannus et, à basse époque, burricus, burricus. Equus n'a pas subsisté dans les langues romanes, cf. caballus; mais equa, terme spécifique, a survécu en partie, cf. M. L. 2883; B. W. sous jument (dans la lex Met. Vipasc., CIL II 5181, 1, 17, equa s'oppose à caballus, comme, dans la lex Salica, immentum).

Dérivés: equō, -ās (equor?): aller à la corvée de chevaux (terme militaire, cf. aquor, annōnō, etc.); equārius, -a, -um (rare; cf. M. L. 2884, equārius) esp. yeguero); equānus, M. L. 2884 a; equānālis (tardif); e. (herba) prêle; equāle (equāle, Mul. Chir.) n.: écurie; equiō, -īre: être en chaleur; equīmentum: prix de la saillie (cf. catuliō); equīsō (equīsiō, Gloss., d'après muliō, et equīsius, Iul. Val.): palefrenier (cf. agāsō); equolus, eculus, -a; eculeus: 1º poulain; 2º chevalet; instrument de supplice, sans doute sorte de pal, sur lequel on plaçait les esclaves pour en obtenir des aveux, cf. hinnus [h]in[n]uleus;

eques, -itis m. : cavalier (le sens de « cheval » que signalent certains grammairiens, à la suite d'Aulu-Gelle 18, 5, dans un exemple d'Ennius, quadrupes eques (A. 237), est douteux ; sans doute faut-il entendre l'expression d'Ennius comme formée d'un groupe asyndétique désignant le cavalier et sa monture ; toutefois, cette interprétation erronée a entraîné quelques emplois, sporadiques et tardifs, de eques avec le sens de equus, notamment dans Grégoire de Tours, cf. Bonnet, Le latin de Grég. de Tours, p. 284; voir les exemples dans le Thes. V 2, 717, 20 sqq., et les justes doutes de F. Haverfield, Class. Rev. 13 (1899), p. 305). Au pluriel, equités : chevaliers, membres de l'ordre romain de ce nom, qui comprenait à l'origine les hommes appelés à servir dans la cavalerie (equitatus) et qui, par la suite, a désigné une catégorie de citoyens possédant un certain cens et certains droits, mais qui, dès la fin de la république, avaient cessé de faire un service militaire particulier. De equo-ts? Pour la formation, cf. lππότης. — De là : equester, -tris, -tre (ou aussi un masculin equestris) : de cavalier ou de chevalier; equito, -ds: monter à cheval, servir dans la cavalerie, manœuvrer (= lππεύω), d'où ab-, ad-, circum-, in-, inter-, ob-, per-, praeter-, super-equito (époque impériale) ; equitabilis (= lππάσιμος) et incquitābilis (= άναππος), Curt.; equitātus, -ūs m.; equitium n. ; haras ; equitiarius, M. L. 2885.

Composés: equirria, -ōrum n. pl. (equiria, ecurria): courses de chevaux, cf. Varr., L. L. 6, 13, et Gœtz-Schœll, ad loc., de *equi-curria avec haplologie; equisatum (equisaetis, equisēta): cauda caballī, prēle des bois (= Ιππουρις), M. L. 2884 b, B. W. s. u.; equiferus (Plin.), equifer (Gloss.): cheval sauvage, cf. ouifer, caprifer, fait d'après le type grec Ιππαγρος; equimulga m. (Sid.), trad. du gr. ιππημολγός (Hom.), cf. caprimulgus.

Equos répond à *epos du gaulois (dans Epo- des noms propres et eporèdiae dans Pline), irl. ech, v. angl. ech (cf. got. aihwa- dans le composé aihwatundi), skr. dçoah, av. aspō, v. perse asa-. Le qu- répond ici à ·k + ω-, comme on le voit par l'indo-iranien, par lit. ašvà (v. lit. eschwa) « jument », et par le -ππ- ou -∞- de gr. [ππος, lωως (dont l'l est inexpliqué, v. Boisacq, s. u.). Le féminin equa est une formation nouvelle, comme lit. ašvà et skr. dçoā; le gr. [ππος, masculin-féminin, con-

serve l'état de choses indo-européen. Le choval avait pour les chefs indo-européens une grande importance, à cause de l'usage du char de guerre ; cf. currō.

a cause de i usage du culai de gadars, en cause. Lat. eques doit être ancien, à en juger par gr. iππότης. Par opposition à eques a été fait pedes (v. ce mot sous pēs). Equīsō semble fait sur agāsō, lui-même obscur

(h)ēr, ēris m.: 1º hérisson; 2º machine de guerre composée d'une poutre hérissée de pointes de fer qu'on plaçait devant les portes pour en défendre l'entrée. La forme monosyllabique est rare et on y substitue ordinairement un dérivé: ērīcius, -ī m. C'est ērīcius (sur l'i. v. Thes. V 2, 776, 46), qui a survécu dans les langues romanes, dont certaines formes supposent *ērīciō, -ōnis, M. L. 2897. Panroman. V. B. W. s. u. On trouve aussi, à partir de Pline, ērīnāccus (vulg. īrē-) (d'après gallināccus), qui désigne aussi un autre animal, hyrax syriacus, ou le lapin? V. Thes. s. u.

Adjectif: ērīcīnus (Aug., joint à leporīnus). Les gloses ont aussi un adjectif ērīciātus (noté iri-), CGL V 542, 30: hirsutus, iriciatus, cf. fr. « hérissé ». I

La perte de l'h initial dénonce un mot de la campagne. Plaute, Capt. 184, a un accusatif irim qui, si la forme est exactement transcrite, a un i issu de é également dialectal. A côté de ce mot, les Latins ont emprunté au gr. ½ xvoç la forme echinus pour désigner l' « oursin » (cf. Plt., Rud. 297) et le hérisson en tant que comestible. Echinus a été aussi emprunté dans le sens de « échine d'un chapiteau » (Vitr.), de « pot en métal », d' « écorce de châtaigne », tous sens qui appartiennent à des langues techniques. Il en a été tiré un adjectif echinatus (Pline). Le mot est demeuré dans quelques dialectes italiens avec le sens de « oursin », M. L. 2825.

Le seul correspondant exact est χήρ έχῖνος, Hes. Mais le nom semble apparenté à une série de mots désignant des « piquants durs » tels que v. h. a. grôt « pointe de rocher, arête de poisson, barbe d'épi », v. angl. granu « moustache », irl. garb « rude », etc.; tout ceci probable, mais lointain. Cf. peut-être aussi χοῖρος « porc », de *χοριος? — et, plus loin, hirpus, hirtus et horreð?

ercisco (her-), -is, (h)erctum, -eere: partager une succession entre les héritiers. Terme de droit usité dans les expressions actio familiae (patrimonii, rei familiaris, hereditatis) erciscundae; et (h)erctum « partage »; (h)erctum ciere « appeler les héritiers à partager l'héritage » (erctum est ici un supin et l'expression équivaut à diuisum prouccare), et (h)erctum citum, non citum, cf. P. F. 72, 20, herctum citum/diuisio patrimonii) (suppl. Heraeus) quae fit inter consortes; Gell. 1, 9, 12; Serv., Ae. 8, 642 (à propos de ercto non cito); et le composé inercta: indiuisa, P. F. 97, 27.

Mot technique et rare, dont le sens exact était perdu à l'époque classique, cf. Cic., de Or. 1, 327; la graphie sans h est mieux attestée; l'h semble dû à l'influence de hērēs. Non roman.

Pas d'étymologie claire.

erèmus, -a, -um, adj.: désert; erèmus, -I f., subst. Emprunt tardif venu par l'Église au gr. ἐρημος, en un temps où les oppositions de quantité ne subsistaient plus. Prudence le scande ἐrèmus (en conservant la place de l'accent; cf. butyrum) et les formes remontent à ce type, cf. M. L. 2891, éremus. Le dérivé erèmua est emprunté à ἐρημίτης, M. L. 2890. On a aussi

erēmia (Ital.); erēmosus; erēmitō, -mitās; erēmīticus; erēmītō (Gass. Fel.); erēmodicium « défaut, contumace » = tpnµo8bxcov (Ulpien).

ergā : v. ergō.

ergastulum, -I n.: prison d'esclaves. Sans doute adaptation de ἐργαστήριον, avec désinence latine (d'après stābulum, uinculum). De là ergastilus (lire-stulus?) esclave en prison » ou, d'après Non. 147, 5, « gardien de prison » (Lucil.); ergastulāris, ergastulārius (έροque impériale). Le mot proprement grec ἐργαστήριον a été emprunté tel quel au sens de « atelier ». A la même famille appartient ergata m. « cabestan », de gr. ἐργάτης (Vitr.), demeuré en roman, M. L. 2894.

ergo : particule invariable, qui peut s'employer absolument comme conjonction ou comme postposition avec un complément au génitif : correptum significat idem auod apud Graecos οὐχοῦν (la scansion ergő indiquée par Festus n'apparaît qu'à partir d'Ovide, cf. Quicherat. Thes. poet. s. u., et Thes. V2 759, 10 sqq.; c'est un effet de la tendance à abréger les voyelles finales, d'abord dans les groupes iambiques, puis dans tous les autres groupes); producte idem quod xápiv, hoc est gratia. cum scilicet gratia intellegitur pro causa. Sed illud superius etiam sine exemplis notum est; hoc inferius sic formatur cum dicimus de aliquo : statua donatus est honoris uirtutisque ergo, i. e. honoris uirtutisque causa, P. F. 73, 1. Les deux emplois se ramènent au sens unique de « en conséquence de ». Ergő employé absolument est souvent ioint à une interrogation ou à un ordre pour les renforcer. comme donc, ainsi donc du français : « va donc, c'est donc toi ». On le trouve aussi dans un récit pour reprendre un exposé interrompu par une digression : ie disais donc ». Souvent renforcé par igiur, itaque. Dans ce sens, ergő est fréquent, mais n'a toutefois pas survécu dans les langues romanes en dehors de la langue scolastique; v. B. W. sous ergo et M. L. 2895. Ergō avec le rénitif est archaïque ; il est surtout conservé dans des formules de la langue officielle ou juridique et semble disparu de la langue parlée; cf. Thes. V2 759, 27-79. Ni Plaute ni Térence, qui emploient ergā, ne le connaissent. A l'époque classique, seule la langue de la poésie épique en a conservé quelques traces; cf. Lucr. 3, 78 et Commentaire de Ernout-Robin, ad loc. Ergo est toujours postposé au substantif qu'il détermine : uirtūtis ergō, cuius rei ergō. Cet usage (comme l'emploi du génitif avec le mot) est en faveur de l'origine nominale de ergo; cf. la construction de causa, gratia, fini, tenus; et ergő est sans doute formé de la préposition e plus l'ablatif d'un substantif verbal de regō : *ē rogō « en partant de la direction de », locution dans laquelle la voyelle brève interne aurait été absorbée phonétiquement après r. V. aussi corgō. Sur la fréquence d'emploi de ergo, igitur, itaque chez les auteurs, v. Thes. V 2. 760, 26 sqg.

A ergo se rattache ergō, sans doute formé analogiquement sur les couples ultrō/ultrā, citrō/curā, etc. Ergō est seulement préposition, jamais conjonction. Il s'accompagne de l'accusatif et signifie « dans la direction de », au sens local (rare, attesté à basse époque, mais sans doute par reprise de l'usage ancien), et plus fréquemment « à l'égard de, envers » (sens classique et fréquent, qui s'est conservé dans toute la latinité). Dans la langue de Plaute, ergā est le plus souvent postposé au mot qu'il qualifie, comme ergō, e. g. Trin. 1128, si quid amicum erga bene feci. Mais, à mesure que l'origine nominale de la préposition s'est effacée, cet usage s'est perdu et, chez Cicéron, ergā précède toujours le mot qu'il détermine. Les grammairiens latins enseignent qu'ergā s'emploie seulement avec idée de bienveillance, au rebours de in, qui marque une idée d'hostilité; mais la distinction est loin d'être observée, surtout dans la langue familière. Ergā est peut-être conservé en vieux portugais, cf. M. L. 2892.

erica, -ae f. : érice, bruyère en arbre. Emprunt au gr. ἐρ(z)ίωη, latinisé à côté de la transcription erīcē; de là erīcaeus, *erīcula, -ae. M. L. 2896, 2898.

ērigā : v. regō.

(h)erneum, In.: sorte de gâteau, cuit dans un pot, (h)irnea, dont fait mention Caton, Agr. 81. Peut-être mot dialectal, cf. Ernout, Élém. dial., s. u. irnea.

lero : v. aero.

errō, -ās, -āul, -ātum, -āre: 1º errer, aller à l'aventure (d'où errantes, Cic., N. D. 3, 51 = πλάνητες; inerrantes = ἀπλανείς); 2º sens moral « s'écarter de la vérité, se tromper »; auius errat saepe animus, Lucr. 3, 463, etc. Ancien (Plt.), usuel et classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 2904.

Dérivés: errō, -ōnis m.: vagabond (Hor.); errōneus (époque impériale = ἀμτήριος « pécheur, hérétique »); error, -ōris (ancien, usuel, classique; cf. amor/amō; errātiō, -tor, -tus, -ūs (rares et tardifs); errātum (cf. peccātum); errābundus (Catul., Lucr.; cf. plus tard uagābundus); errāticus, cf. Gell. 3, 102; M. L. 2905; errātitis (-cius) (surtout terme de la langue rurale, où il se dit des plantes); errulus, errolus (Evagr.); errātius (attesté par le témoignage des langues romanes), M. L. 2906; errantia, -ae (Accius).

Composés: aberro, M. L. 19; dē(e)rro; exerro (latin impérial), M. L. 3005; inerro; oberro; pererro, qui à l'époque impériale remplace peragro, percurro, par besoin de substituer une expression neuve à une locution usée.

Formation en $-\bar{a}$ d'un radical (peut-être désidératif) *ers- qui se retrouve nettement dans got. airzeis « $\pi\lambda\alpha$ νώμενος », airzian « $\pi\lambda\alpha$ αν » (causatif). Le rapprochement avec le groupe de skr. irasyáti « il se met en colère » est fuyant de toute manière.

ērūca, -ae f. (ērūcum n. tardif): 1° chenille; 2° roquette, plante dont la tige velue rappelle la chenille. Attesté depuis Horace, mais sans doute ancien. Cf. peutêtre le nom propre Erūcius (mais la quantité de l'u est contestée). M. L. 2907. Les formes ūrūca (Plin.), ūrica sont influencées par ūrō en raison de la vertu aphrodisiaque de la plante. Cf. festūca, lactūca, etc., et ēr?

ērudio : v. rudis.

ěrůgě : v. ructě.

erus, -I m.; era, -ae f. (forme ancienne esa, domina dans les Gloses?; la graphie avec h, herus, influencée par hērēs, est incorrecte): maître, maîtresse, par opposition à seruus, famulus. Le mot est souvent mis dans la bouche des esclaves, e. g. Plt., Am. 452 (c'est Sosie qui

parle], nonne erae meae nuntiare quod erus meus iussit licet?

Dérivé: erīlis, archaîque (Plt., Enn., Tér.) et repris par les poètes de l'époque d'Auguste (pas d'exemple dans la prose). Fait sans doute d'après seruilis. Composé: erifuga, Catulle 63, 51, fait sur trānsfuga.

D'après Festus, P. F. 73, 7, il aurait existé un substantif eritudo, synonyme de serutudo et formé comme lui. Mais il n'y en a pas trace dans les textes, pas plus que de eritium (Gl.) fait sur seruitium.

Erus, concurrencé par dominus, est rare; la prose classique ne l'emploie guère (Cic., Off. 2, 7, 24; Rep. 1, 41); il ne semble plus attesté après Horace et n'est pas représenté dans les langues romanes.

Le gaulois a, dans les noms propres du type Esus, un thème esu- qui semble être un nom de divinité, mais avec \bar{e} , d'après Lucain 1,445, qui ne s'accorde pas avec l'é de erus. On a vu dans erus un ancien mot, employé notamment avec valeur religieuse, qui se retrouve soit dans hitt. esha- « mattre », cf. J. Friedrich, Hethit. Wörterb., dans le thème iranien ahū- « maître, génie présidant à quelque chose. », et dans le nom religieux skr. dsurah = av. ahura-, désignant un type de divinités de caractère moral. On aurait donc ici un terme de l'ancien vocabulaire religieux conservé en indo-iranien et en italo-celtique, mais devenu profane en latin. Mais le rapprochement de skr. ahū- est contestable, et, sauf densus, et domus, il n'y a guère d'exemple d'un thème en -o/e- latin correspondant à un thème en -u- indo-iranien

eruscum -I n.: nom tardif de la ronce, rumex (Misc. Tir. 55, 4 et 7), ruscus, rubus; cf. André, Rev. Phil. 1954, p. 56.

eruum, -I n. (eruus, -oris n., Venant. Fort. 327, 10): ers, lentille. Attesté depuis Plaute; eruilia, -ae ſ.: petite lentille, genre de gesse ou de vesce; a Graeco sunt dicta, quia illi eruum δροδος, eruiliam ἐρέδινθος appellant, P. F. 72, 20; M. L. 2909; eruācēus (Theod. Prisc.). Les formes romanes remontent à eruus, -oris (v. ſr., prov. ers) et à erum (e. g. catal. er), attesté, du reste, dans les gloses, CGL III 390; M. L. 2910, et Είη/s, p. 184; J. B. Hoſmann, Gnomon, 14, p. 42. Passé en v. angl. earfe.

Le rapport avec gr. ὅροδος « vesce » et ἐρἑδινθος « pois chiche » est d'autant plus difficile à établir que le suffixe -ινθο- indique, pour le grec, un emprunt à une langue égéenne. D'autre part, un mot semblable se retrouve en germanique, mais avec un ω qui exclut le rapport avec β du grec : v. h. a. araweiz « pois », etc. Il s'agit sans doute d'emprunts indépendants dans chacune des trois langues à une langue inconnue d'un pays dont l'ers est originaire, sans doute l'Asie Mineure, ou de la Méditerranée orientale. Cf. cicer.

erysipelas, -ătis n : emprunt fait par la langue médicale au gr. ἐρυσίπελας, passé dans la langue populaire et de là dans quelques langues romanes (it. risipola). M. L. 2911.

ēsca, ēscāriola : v. edō.

eschara, -ae f. : escarre. Emprunt livresque au gr. ἐσχάρα, passé dans la langue commune sous des formes altérées, escara, scara, iscara, asc(a)ra, d'où ascarōticum,

qui ont survécu dans les langues romanes. M. L. 2915

esox (ō?), -ocis m. (et isox, isex, issicius tardits): poisson du Rhin, sans doute le saumon (Pline). De la esocina f. « vivier pour l'esox ». Mot étranger, dont le celtique a l'équivalent : irl. eo (gén. iach), gall. eog « saumon »; la finale rappelle camòx.

Esquiliae : v. colō.

essedum, -ī n. (esseda, -ōrum n. pl., d'où esseda, -ae f.): chariot à deux roues. Le mot et l'objet qu'il désigne ont été empruntés aux Gaulois par les Romains. Attesté à partir de César et Cicéron. Virgile le qualifie de Belgica, G. 3, 204. Cf. carrus, petorritum, carpentum, etc.

Dérivé : essedārius (déformé en assidarius, CIL XIII 1997).

essentia, -ae f. : essence. Terme philosophique qui semble avoir été créé par Cicéron (cf. Sén., ad Luc. 58. 6. et Sidoine, Epist. [carmen 14] 4), quoique Quintilien en attribue l'invention soit à un certain Plautus, soit à Sergius Flavus (Verginius F. Spalding, Sergius Plautus Teutfel); v. Thes. V 2, 862, 53 sqq.). Traduit & ovota. A été bâti sur esse d'après le type pati, patiens, patiens tia; sapere, sapiēns, sapientia. Il n'y a pas de participe *essēns; cf. Aug. loc. hept. 3, 32, p. 577, 3, dans Thes V2, 1875, 35. Essentia a pu servir de modèle à substantia, attesté à partir de Sénèque. Essentia a remplacé nātūra, trop général et imprécis; cf. Aug., mor. Manich. 2, 2, 2. Ne figure dans les textes qu'à partir d'Apulée; a été répandu par les théologiens : de là les dérivés tardifs essentiālis, -liter, -litās, et même essentitās. V. Piganiol, L'Empire chrétien, p. 370-371 et la n. 30; Blaise Dict. s. u.

et : et ; particule servant à unir deux mots et deux phrases. S'emploie pour ajouter quelque chose à une idée déjà exprimée : « et aussi, et de plus, et même , Plt., Amp. 266 sqq., etenim uero quoniam formam cepi huius in med et statum | decet et facta moresque huius me habere similis item; ou, avec valeur temporelle, pour indiquer qu'une action succède à une autre : « et alors : et après », cet emploi indiquant le sens ancien. Et ... et, répété deux ou plusieurs fois, sert à marquer, comme le gr. xal... xal, une connexion spéciale entre deux ou plusieurs termes : « à la fois... et », Plt., Bacch. 427, a discipulus et magister perhibebantur improbi. Et peut accompagner les adjectifs et les adverbes marquant la parité ou la ressemblance, mais cet usage semble secondaire et résulte de la confusion qui s'est établie entre et et atque, ac. Du reste, dans ce rôle, la langue a toujours préféré cette dernière particule. Et tend à remplacer l'enclitique -que, dont il est synonyme et avec lequel il peut être en corrélation; cf. Cic., Brut. 302, memor et quae essent dicta contra, quaeque ipse dixisset; de même que, lorsqu'un des deux termes est négatif, la corrélation est et... neque ou neque... et (et non pas et non, qui a un sens spécial « et non pas »); cf. Cic., Fam. 10, 1, 4, nec miror et gaudeo. Usité de tout temps et, dans la langue populaire de l'époque impériale, élimine peu à peu ses synonymes. Panroman. M. L. 2919 (sur des emplois de sic au sens de et dans les langues romanes, notamment en roumain, v. M. L. 7892 et Stolz-Leumann-Holmann, Lat. Gr. 5, p. 659). Est souvent joint mann: nam et, cf. καὶ γὰρ; forme avec enim le composé et aussi ». Cf. aussi :

etiam: particule de liaison, temporelle ou de renforcement, obtenue par la juxtaposition de et et de iam dont l'i a été vocalisé: étiam, cf. nunciam, quoniam. Le sens premier était temporel: « et maintenant, maintenant encore », e. g. Varr., L. L. 6, 54, ibi olim fano consumebatur omne quod profanum erat, ut etiam fit quod prator urbanus quotannis facit. Cf. non...etiam « pas encore ». Sur cet emploi s'est greffé le sens de « encore, aussi, de plus, et en outre, même ». Etiam est souvent joint à quoque; il peut être répété dans le groupe d'insistance etiam atque etiam « encore et encore ». Joint à sed, il s'oppose à un non modo (n. sōlum, tantum) précédent: non modo... sed etiam.

Etiam sert encore de particule affirmative « et ⟨cela⟩ encore », voisine de notre « oui »; cf. Cic., Mur. 31, 65, misericordia commotus ne sis. — Etiam... — In sententia permanento. — Vero...; et il arrive à s'opposer à nôn: aut etiam, aut non = « soit oui, soit non »; cf. Hor., Sat. 2, 5, 91. Etiam est le premier terme de juxtaposés qui tendent à se souder : etiamdum, etiamnum (-num), niamum, etiamsī (cf. etsī, dont il est le renforcement).

L'ancienne particule *eti se retrouve dans gr. £ti « de plus, encore ». En pélignien et en ombrien comme en latin, elle a servi à signifiler « et » à côté d'un plus ancien ombr. enom, enu (et enem, ene) « tum », osq. îním, v. enim. Le gaulois a etic « et ». Le gothique a différencié ip « alors, mais, et » du premier terme de composé iddans id-weit « δυείδος ». Au sens de « au delà », qui paratt être le sens initial, l'indo-iranien a skr. éti, av. aiti, v. perse atiy. — Un développement de sens analogue s'observe pour *épi : cf. skr. ápi « en outre, aussi », gr. £nl « sur », à quoi répond arm. ew « aussi, et » (synonyme exact de lat. et et etiam) ; et de même pour gr. xat dont l'étymologie n'est pas exactement connue.

Sur une parenté lointaine avec ad, v. ce mot, in fine.

etsl: conjonction, semblable au gr. xal el, introduisant une restriction à une affirmation précédemment énoncée. Peut avoir une valeur: 1º coordonnante, comme gr. xalres, xalres, e. g. Cic., Att. 9, 10, 2, do, do poenas temeritatis meae. Etsi quae fuit illa temeritas! « Et pourtant... »; 2º subordonnante, comme gr. xal d « même si », c'est-à-dire « quoique », avec souvent tamen pour corrélatif. Peut être renforcée de tam, d'où tametsi, ou de tamen. Ancien, usuel et classique; semble évité par la poésie de ton élevé (un exemple dans Vg., Ae. 9, 44). Etiamsi, tam(en) etsi appartiennent plutôt à la langue parlée. Voir le tableau des emplois de etsi, tiamsi, tametsi, tamentsi dans le Thes. V 2, 964, 75 sqq.: les deux derniers beaucoup plus rares. Cf. quamquam.

eu, euge, eugepae : bien, bravo. Exclamations de la langue comique, empruntées au gr. εδ, εδγε, εδγε (πα-) παί. δuallō : v. μαπιμε.

eu(h)āns: criant « évohé! ». Participe-adjectif créé par les poètes (Catul., Vg.) à l'imitation du gr. εὐάζων; cf. εω(h)ε = εὐοτ. La forme livresque ευδης a gardé le vocalisme du modèle grec, tandis que dans ουδ, -ās, l'o est conforme à la phonétique latine; et la différence de sens s'est accompagnée d'une différence de forme.

euax: hourrah! Exclamation marquant la joie (Plt., Enn.) sans doute empruntée à un gr. non attesté * ε od ξ ; cf. Hofmann, Lat. Umgangsspr., p. 27. Cf. euhān; euohe, $\varepsilon u(h)$ āns de ε odv, ε ooī, etc.

eugeneus, -a, -um: noble, généreux. Épithète du vin, de la vigne. Mot de la langue rustique (Caton, Colum., etc.), emprunté à un gr. *εὐγένειος, ou latinisation de εὐγενής.

eugium,, -In.: -um media pars inter naturalia muliebria, Non. 107, 26. Du gr. εὐγεῖον, cf. εὕγεῖος « fertile ». Seulement dans Lucilius et Labérius.

ēuidēns, -dentis: qui se voit de loin, évident; ēuidenter adv. Adj. employé par la langue philosophique à partir de Cic., Acad. 2, 17 et 18, pour traduire ἐναργής, comme ēuidentia traduit ἐνάργεια. Sur ēuidēns a dû être bâti ēuideor qu'on lit dans Arnobe. Le sens médiopassif de l'adjectif se retrouve dans uehēns « qui est véhiculé » en face de uehō « je véhicule », gignentia « les créatures » en face de gignō « j'engendre », animāns, etc.

eunüchus, -I m. : eunuque. Emprunt au gr. sòvo $\tilde{\nu}_{\zeta}$ attesté depuis Térence.

Dérivés : eunüchō, -ās (Varr.) ; eunüchiō, -ās (Ital., à côté de eunüchizō) ; eunücha (Soran.). Irl. eunach, britt. eonych.

ex, \(\bar{\epsilon}\), ec-: préverbe et préposition. La forme de la particule dépend de l'initiale ou du groupe initial du mot suivant. Ex est constant devant voyella; ec ne se rencontre qu'en composition devant f: ecferō, ecfarī, ecfertus, et, du reste, le c du préverbe tend à s'assimiler : efferō, etc. Ex préverbe se réduit à \(\bar{\epsilon}\) devant les sonores b, d, g et les sonantes l, m, n, r, i et u : \(\bar{\epsilon}\)-bibō, \(\bar{\epsilon}\)-dicō, \(\bar{\epsilon}\), \(\bar{\epsilon}\), equito, \(\bar{\epsilon}\) eigō, \(\bar{\epsilon}\) eiuitō, \(\bar{\epsilon}\), eigō, \(\bar{\epsilon}\) eijeō, \(\bar{\epsilon}\), exatō, \(\bar{\epsilon}\), excutō, exquirō (peut-être réduit dans la prononciation \(\bar{\epsilon}\) es-comme le montre la graphie esquiliae), devant s: exsequor, exstō (prononcés exequor, extō, qui sont, du reste, graphiquement attestés); devant r: extrahō. Devant p on a indifféremment \(\bar{\epsilon}\) (d'après le type \(\bar{\epsilon}\) bibō) ou ex: \(\bar{\epsilon}\) \(\bar{\epsilon}\) estituto, nais expellō. V. Ernout, Philologica II, p. 198 sqq.

Pour ez préposition, les règles, tout en étant généralement les mêmes que pour ex préverbe, sont moins strictement suivies. Ainsi on trouve constamment ex lēge, ez parte, ex locō, et inversement ē somnō. On lit dans Cic., Rep. 6, 14, qui ex corporum uinculis tamquam e carcere euclauerunt. D'une façon générale, la langue samilière ou parlée présère ex; ē est une sorme de la langue écrite. Le sens premier est : hors, hors de (avec la nuance « de l'intérieur de »), et ex s'oppose à in, comme ab s'oppose à ad. Ce sens explique que ex s'accompagne de l'ablatif. Ex préposition s'emploie avec les verbes l'ayant déjà pour préverbe : extre ex urbe (comme exire urbe), et aussi, par extension, avec des composés de de-ou de ab- : Cés., B. G. 4, 2, 3, ex equis desiliunt. Sur le sens de « hors de » se sont gressés dissérents sens dérivés : 1º en quittant, à la suite de (sens temporel), à partir de ; 2º à la suite de (sens causal), conformément à (ex animi sententia, etc.), du fait de, d'après, selon; 3º « de », marquant de quelle matière un objet est fait ou tiré : statua ex auro. A ces sens dérivés se rattachent diverses locutions qui se sont fixées

dans un sens donné : è regione « en partant de la direction, en ligne droite », ex re « en partant de l'intérêt de conformément à l'intérêt », etc.

En composition, ex marque l'idée de sortir : eō/ereō gradior/ēgredior, rudis/ērudio; quelquefois avec une idée accessoire de mouvement vers le haut : effero (ec-). extollo, eucho. A cette idée s'apparente l'idée d'absence ou de privation; d'où les composés du type expers, exsanguis, edentulus, exanimis, etc., avec les dénominatifs exossare (Plt.), exanimare, etc. Dans les inchoatifs, ex-marque le changement d'état, le passage d'un état à un autre : excandesco, efferuesco; de même dans les dénominatifs du type effero (de ferus), externo, exacerbo. etc. A l'idée de sortir s'est jointe l'idée d'achèvement : bibō/ēbibō. doceō/ēdoceō, faciō/efficiō, hauriō/exhauriō; cf. puiser/épuiser. Dans cet emploi, la force du préverbe est souvent affaiblie et le composé n'a d'autre sens que le simple, cf. uinciō/ēuinciō, uītō/ēuītō, d'où, à basse époque, des formes comme ēlangueō, ēlanguēscō. Certains de ces composés sont des calques du grec, comme expurgo = ἐχκαθαίρω, ēmungo = ἀπομύσσω. Ex a servi aussi. comme ab et surtout de, à renforcer des formes adverbiales: exaduersus (-sum) = aduersus « en face ». tiré de ex aduerso; ē contrā (Itala); exinde, exin; exim (qui n'est pas identique à exin ; cf. illim, istim) « ensuite. depuis ». Usité de tout temps. Comme ab, ex a été supplante dans les langues romanes par de, mais a fourni de nombreux composés verbaux, à valeur intensive ou privative, dans les langues romanes; cf. M. L. 2928 sqq.

Dérivés : exter (exterus) : du dehors, étranger, Classique (Cic., Cés.), cf. M. L. 3086, et extera, 3087, les « êtres » d'une maison; employé surtout au pluriel : -ae gentēs, nātionēs. Bien que comportant déjà un suffixe de comparatif, exterus a été doté d'un comparatif exterior, -ius (opposé à interior), cf. exterius. M. L. 3089, et d'un superlatif extrêmus « le plus éloigné, extrême », de sens local et temporel, physique et moral, formé sans doute à l'aide du suffixe -mosur un instrumental en -ē, cf. postrē-, suprē-mus; ou formation analogique d'après de-mum? Subst. n. extrēmum « extrémité ». Ce superlatif est la forme la plus employée; à basse époque, on lui crée un comp. extremior (Apul.) et un superl. extremissimus (Tert.); cf. postrēmissimus, etc. M. L. 3103 et 3101, *extrēmare. Un autre superlatif est extimus, issu de *ex-tomos: cf. intimus. Rare, non attesté après Pline. A exter se rattachent extra (exstrad, S. C. Bac.) : adverbe et préposition (suivie de l'accusatif) « au dehors » (s'oppose à intus); « hors de » (s'oppose à intra), puis « sans » (cf. curā), « sauf, excepté ». M. L. 3095. L'osque a de même ehtrad extra »; l'ombrien apehtre « ab extra ». Composés : extraordinărius (classique) ; *extro (cf. intro), conservé dans extrorsum (-sus), M. L. 3104, d'où Afranius, sur le modèle de intro, a tiré un verbe extro, -ās; cf. Non. 104, 20, Afranius Auctione (5): simul limen intrabo, illi extrabunt ilico;

externus (cf. internus), qui tend à remplacer exterus (il est difficile de décider si le verbe ex(s)terno et l'adjectif externatus (Catul. 64, 71 et 165) se rattachent à externus ou à sterno; le sens qui le rapproche de alieno indique, en tout cas, une influence de externus); extrăneus (cf. intrăneus), formation sans doute populaire, surtout attestée à l'époque impériale, M.

L. 3098, irl. echtran, britt. estron; d'où extragge L. 3098, Irl. ecurun, priss. (Apul.); extrărius (rare, mais classique; cf. contra (Apul.); extrarus (1010, millim istim) at Advantage (1111); extransecus: du dehors, de l'intérieur. Advantage (1111); extransecus : du dehors, de l'intérieur. formé de *extrim (cf. exim, illim, istim) et de seul comme intrinsecus, usité comme adjectif dans le et Grég. Tur.; extrōrsus (gramm.), M. L. 3104

Lat. ex répond à gr. ¿ pour le sens, pour l'emplois pour la forme. La forme è est issue de *egz, c'est du de la forme de *eks devant toute consonne sonore; occidente de combo de com sive ou sonante; il en est de même de ombr. è (note). ehe). L'osco-ombrien semble avoir généralisé la lorge dans toutes les positions : osq. e es tint « extant », ehpei latas-set « expilatae sunt », ombr. eheturstahamu (er latas-set « expuatae sun. , ». L'irlandais a ess. , que terminato », chueltu « iubēto ». L'irlandais a ess. , que sert de préverbe ; eks- est attesté en gaulois. La forma ass, qui, en irlandais, sert de préposition, doit réposition de même à degré zéro. On s'explique de même la slave commun *jts (devant consonne sourde), *jts de vant tout phonème sonore, y compris les voyelles sl. is, iz (sans jer final), pol. s, z. Devant voyellesk traitement *egz attendu a été éliminé en latin; il ya eu généralisation de ex. Le lituanien a généralisé il la vieux lituanien connaît encore iž) et le lette iz pruss. is est ambigu. Arm. i- avec l'ablatif pour indi quer le point de départ doit aussi être rapproché.

En dehors des adverbes osco-ombriens cités plans haut, lat. exter, extimus n'a de correspondant qu'en cal tique : gall. eithyr « excepté », eithaf « extrême, dernier » irl. im-echtar « extrémité, bout ».

Les langues où, comme en indo-iranien et en germa. nique, *ud s'est largement développé (got. ut « au da hors, hors de », etc.) n'ont pas gardé *eks. — D'autra part, il est remarquable que le grec n'a aucune forma du type de exter, extrā, malgré l'importance de it; en revanche, δστερος y répond à skr. úttarah « extérieur. υστατος à uttamah « extérieur », av. ustamo; le grec. slave, le baltique ont ainsi une place intermédiaire entra l'italo-celtique, d'une part, et l'indo-iranien et le get manique, de l'autre. Les formes italiques telles que lat exter, extimus ont l'air d'être nouvelles.

exacum (-con), -I n. : sorte de centaurée purgative (Plin. 25, 68). Mot gaulois.

exagium, -I n. : balance, pesée (bas latin). Cf. agina exigo, examen. Non emprunté au gr. εξάγιον, comme l'a supposé Cuny, MSL 18, 424; mais c'est le mot greco qui provient du latin. M. L. 2932; fr. essai.

- 1. examen, -inis n. : aiguille, languette sur le fléau de la balance; par suite « pesée, examen, contrôle ». De là examino, -as « mettre en équilibre, peser ; examiner. M. L. 2937, avec ses dérivés, pour la plupart tardis exāminātio, -tor, -trīx, -torius.
- 2. examen, -inis n. (examina, -ae f. dans Vict. Vit.) essaim d'abeilles ; puis « troupe, bande, nuée (d'oiseaux) de sauterelles, etc.) »; exāminō, -ās « essaimer », M. L. 2936-2937. Irl. esamin.

Les deux examen sont étymologiquement un seul el même mot, qui se rattache à exigo et provient de *ex-ag-t men, cf. iumentum de iouxmentum; la forme à préverbe est indépendante de la forme simple agmen, qui ne comporte pas d's. La diversité de sens, qui s'explique par la diversité de sens de exigo, a eu pour effet de les

séparer l'un de l'autre dans le sentiment linguistique des Laums. του επιπεν « essaim », cf. gr. άφεσις et delημ, et peut-être έσμός, que certains rattachent à tημ, d'autres à ξζομαι. paparer 1 m. Pour examen « essaim », cl. gr. ἄφεσις et

examussim : v. amussis.

exancio : v. ancio.

**xbolus? : Naeuius in Tunicularia (103 R.) « exbolas allas quassant », quae eiciuntur, a graeco uerbo exbodis dictum, Varr., L. L. 7, 108. Lire ecbolas?

exbromo : v. bromus.

exburse, exbures : — exinteratas, sine exburae, quae exbiberunt, quasi epotae, P. F. 69, 26. Inexpliqué. Pas d'autre exemple.

excatarisso -as, (attesté dans Pétr., Sat. 67, 10, sous la forme de parfait excatarissasti) : sans doute de ex + μαθαρίζω au sens de l'argot « nettoyer » (quelqu'un de

ercetra, -ae f. : 1º serpent (hydre de Lerne) ; 2º terme d'injure « vipère ». Rare et archaïque. La forme rapnelle mulcetra (cf. mulceo), porcetra (cf. porcus), fulgetra to coté de fulgetrum) et ueretrum, tous mots de caracthre populaire. Sur l'hypothèse d'un emprunt au gr. triova par un intermédiaire étrusque *echitra. v. Devoto, St. Etruschi, 2, 338 sqq.; 3, 283.

arcidio, -onis f. (l't est bien attesté, cf. Plt., Cu. 534, sent, troch. : sed eapse illa qua excidionem facere condidici oppidis, ce qui rend impossible l'étymologie de Festus, P. F. 70, 14, excidionem urbis a caedendo dictam manifestum est. Inséparable de la forme excidium, exscidium et de exscindo (cf. e. g. Tac., A. 13, 39, 2, exscindere parat castella; pour le doublet, cf. obliuium. obliuio); sans rapport avec excido, ni avec excido. Cf. discidium. L'hypothèse de l'existence de deux mots entidio et excidio est peu vraisemblable. V. Thes. s. u.

Excldio ne semble pas attesté en dehors de l'exemple de Plaute; excidium, plus fréquent, n'est ni dans Cicéron, ni dans César. V. scindo.

excito : v. cito, sous cieo.

excludo : v. claudo.

excrementum : v. cerno.

excrementum : v. cresco.

exculcator : v. scultatores.

exedum, -I n. : plante inconnue, qui guérit de la léthargie. Plin. 24, 175.

exemplum, -I n. : échantillon ; exemple, modèle ; copie, exemplaire. Ancien, usuel. M. L. 3003; irl. esimul, sompla. Exemplum est proprement l'objet distingué des autres et mis à part pour servir de modèle; cf. emō, ezimō, eximius. Sur le développement du p, v. Stolz-Leumann, Lat. Gramm.5, p. 165.

De exemplum dérive l'adjectif exemplais, usité surtout sous la forme neutre substantivée exemplar, -āris anodèle » et « copie, exemplaire », qui est distingué de exemplum par Festus, P. F. 72, 5 : exemplum est quod tequamur aut uitemus. Exemplar ex quo simile faciamus. Illud animo aestimatur, istud oculis conspicitur. Sur le

pl. n. exemplaria a été formé à basse époque exemplarium. Dérivés tardifs : exemplō, -ās ; exemplātus. V. H. Kornhardt, Exemplum, Göttingen, 1936.

exentero, -as, -aul, -atum, -are : arracher du ventre, éventrer, vider. Verbe plautinien (Epid. 183, 320, etc.), créé d'après gr. ἐξεντερίζω, repris par la langue impériale. Cf. ēuiscerā.

exerceo, -ces, -cul, -citum, -cere: 1º poursuivre, chasser, e. ferās, Dig. 7, 1, 62; 2º agiter, ne pas laisser en repos: corpora... adsiduo uarioque exercita motu, Lucr. 2, 97; ambitio ... animos hominum exercebat, Sall., Cat. 11, 1 (le participe exercitus est joint à sollicitus, Cic., Mil. 2, 5; à inquietus, Plin., Ep. 7, 2, 2); par affaiblissements successifs: « travailler », e. humum; puis « pratiquer, exercer » (avec un complément de chose, e. artem, ou de personne, e. aliquem, e. sē).

Dérivés ·

exercitus, -us m. : sens premier « exercice », cf. Plt., Ru. 296, pro exercitu gymnastico et palaestrico hoc habcmus; spécialement « exercice militaire, revue militaire » (imperare, dimittere exercitum). De ce sens abstrait on est passé au sens concret de « soldats rassemblés pour l'exercice ou pour la revue; armée », par un développement comparable à celui qu'on observe dans classis, legio. Le sens de « armée » donné à exercitus apparaît dès les premiers textes ; les historiens opposent exercitus à classis ou à equitatus. Exercitus étant ainsi spécialisé, le sens de « exercice » est passé à exercitio, -tium et surtout à exercitatio. -tator.

Exercitor « entraîneur, maître de navire »; exercito, -ās: 10 exercer fréquemment, exercer; 20 agiter, troubler; surtout employé au participe exercitatus, à côté de exercitus « éprouvé, tourmenté » (sens moral).

Tardifs : exercibilis, exercipes.

Exerceo est un composé de arceo, mais la spécialisation de sens a effacé tout rapport sémantique avec le

exfir: purgamentum, unde adhuc manet suffitio, P. F. 69, 29. Sans autre exemple. Peut-être forme corrompue d'un verbe *exfiō, apparenté à suffiō.

exiuti : effusi, ut mertat pro mersat, P. F. 71, 13. V.

exiguus, -a, -um : proprement « exactement pesé » (exiguus numerus), puis de là « trop strictement pesé », et par suite « exigu, étroit », etc. ; substantivé exiguum n. : -m spatii « un peu d'espace ». Adv. : exiguo, -gue; subst. exiguitās « petit nombre » (Cés., B. G. 3, 23, 7), « petite quantité » (Colum. 7, 5, 5), où apparaît encore le sens ancien, et plus généralement « exiguïté, petitesse ». Composé : perexiguus.

Non attesté avant Térence, classique, usuel. Non

Exiguus est l'adjectif dérivé de exigo dans le sens technique de « peser », comme ambiguus de ambigo (cf. contiguus, assiduus, relicuus, etc.). La restriction de sens est comparable à celle qu'on observe dans mediocris, modicus et fr. congru. Sans rapport, comme le croyaient les Latins (cf. Caesellius ap. Cassiod, 204, 17, et Isid., Or. 10, 88), avec indigeo (dont l'adjectif est indigus), ni avec exilis.

exilis, -e: fin, mince, maigre, sec; au sens moral, « faible, pauvre ». Joint à exiguus, à macer, à inānis, à ieiūnus. Opposé à tumēns, plēnus, grauis. Atteste depuis Plaute (Sti. 526), classique, usuel. Non roman, sauf dans une forme isolée, tirée de exilia, M. L. 3014 a.

Dérivés : exīliter, exīlitās.

Étymologie inconnue. Corssen, d'après Festus, P. F. 71, 4, tirait exīlis de ex et īlia; le sens initial aurait été « efflanqué »; mais la dérivation fait difficulté, comme le sens. Ni le rattachement à egeō ni l'explication par *cx-eg-slis ne satisfont non plus. Sans rapport avec exiguus.

exim; exinde, exin: v. ex.

eximius : v. emō.

exolesco, exoletus : v. alo, adulesco.

exorcismus, -î m. : exorcisme. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr. ἐξορκισμός; d'où *exorcizõ* (-cidiō) et ses dérivés (cf. baptizō).

ex(s)pecto : v. specio.

expedio : v. pes.

expergiscor : v. le suivant.

expergo, -is, -pergl (?), -pergitus (Lucr. 3, 929, d'où expergité adv., Apul.), -pergere : éveiller, réveiller. Verbe archaïque, remplacé à l'époque classique par le composé, déjà dans Plaute, et du reste rare : expergēfacio, d'où expergéfactio (tardif); et chez Apulée et Aulu-Gelle, expergēficus, -ficō, -ās. De expergō il existe un inchoatif déponent de sens moyen, expergiscor (-scō, Pompon.), -eris : « s'éveiller », qui, rapproché de pergō par l'étymologie populaire lorsque expergo fut sorti de l'usage, lui a emprunté l'adjectif verbal qui forme son parfait experrectus sum; cf. P. F. 69, 17, experrectus a porrigendo se uocatus, quod fere facimus recentes a somno. et Non. 47, 4, exporrectum; extentum, avec une citation de Varron où exporrectus (confondu avec experrectus; v. porgō) est employé au sens de « réveillé ». Les grammairiens ont ensuite établi une distinction entre expergitus et experrectus; ainsi P. F. 70, 12, experrectus est, qui per se uigilare coepit; expergitus ab alio excitatus quem solemus dicere expergefactum. La forme expergiscere est représentée dans les langues romanes, M. L. 3043, et v. Jud, Revue de ling. romane, II, p. 204.

En admettant une dissimilation, on a supposé que expergiscor était à rapprocher du présent av. fra-γrismnō « s'éveillant », c'est-à-dire de la famille de véd. jāgārti « il veille » et gr. ἐγείρω « j'éveille », ἐγρήγορα « je suis éveillé ». Isolé en latin, expergiscor aurait passé dans le groupe de regō auquel appartient pergō; mais la dissimilation supposée (st sans autre (xcmple en latin, et l'adj. expergitus semble de formation récente. — La notion de « veiller » est exprimée, du reste, par uigil, qui appartient à un groupe occidental.

experior, -iris, -iri: v. periculum et peritus.

explio, -as, -are : v. pilo.

explicit: forme tardive d'indicatif de explico, créée sur explicui, explicitum, création favorisée par l'existence de incipit, avec laquel explicit faisait un couple antithétique; cf. Bonnet, Le lat. de Grég. de Tours,

432 sqq.; Thes. V 2, 1738 s. u. Uniquement usitée dans les souscriptions de manuscrits avec le sens de thii, s'achève ». V. plectō.

explodo : v. plaudo.

exploro, -as, -au, -atum:, -are: battre le terrain; reconnaître, explorer (sens propre et figuré); et par suite « faire l'essai ou l'épreuve de » (par rapprochement avec experior). Ancien, usuel et classique.

Dérivés et composés : explōrātor, qui dans la langue militaire a pris le sens d' « éclaireur » et aussi d' « spion »; explōrātis (Cassien); explōrātiō; explōrātē pion »; explōrātis (T.-L.). Les étymologies anciennes ne séparent pas explōrō de plōrō, implòrō, mais il doit avoir beaucoup de fantaisie dans une étymologie comme celle de Festus, P. F. 69, 21 : explorare antiquos pro exclamare usos, sed postea prospicere et critum cognoscere coepit significare. Itaque speculator ab exploratore hoc distat quod speculator hostilia silento perspicit, explorator pacata clamore cognoscit. Peut être explōrāre est-il un ancien terme de chasse et se disait-il des battues où l'on chassait le gibier à force de cris. l'Ainsi, du sens de « faire une battue », on serait passé à celui de « battre le terrain ».

Un autre essai d'explication a été proposé par Cuny, Mél. Havet, p. 85 sqq., qui fait de exploro un composé de *ploro dénominatif d'un substantif hypothétique *ploro- « sol, terrain », apparenté à v. irl. ldr, all. Flur. V. planus.

exporgo : v. porrigo, sous rego.

exprētus: adj. qui figure dans un vers contesté de Pli., Ba. 446, it magister quasi lucerna uncto expretus linteo. Le sens semble être « enveloppé, entortillé »; mais aucune des explications proposées n'est satisfaisante. Il n'y a rien à tirer de Festus, P. F. 69, 18.

Exquiliae : v. colo.

ex(s)terno : v. externus, sous ex, et sterno.

exta, -ōrum (un gén. pl. extum dans Pac. ap. Cic., Or. 46, 155; on trouve aussi extue f. pl.) n. pl.: viscères. Le terme appartient à la langue augurale et désigne généralement le foie, la vésicule biliaire, le cœur et les poumons. Toutefois, d'après Pline 11, 197, exta homini ab inferiore uiscerum parte separantur membrana. Étymologie populaire dans P. F. 69, 9, exta dicta quod ea dis prosecentur, quae maxime extant eminentque. — De *ex-secta' Cf. prôsecta, prôsiciae.

Dérivés et composes: extāris (aulam extarem « pot à faire cuire les tripés », Plt., Ru. 135, forme dissimilée, par suite du voisinage de aula, de extâlis, v. Wackernagel, IF 31, 256); extâlis (Chir., Vulg.): gros intestin, rectum; extispex m. (Acc.); extispicium, spicus; *extilia. M. L. 3090 b.

extemplo : v. templum.

exterus, externus : v. ex.

exstő, exsistő : v. stő.

exterris, -e: exilé. Synonyme de exul, auquel il est joint dans une formule citée par Aulu-Gelle 2, 11, 1, is exul exterrisque este. Cf. encore le rapprochement de

extorris et de solum ap. T.-L. 5, 30, 6, agere alque extorrem ab solo patrio ac dis Penatibus in hostium urbem. Adjectil composé de ex + torris apparenté à terra. Vieux not demeuré usuel et classique.

mot dellicus oc. à noter au second terme d'un composé ; Vocalisme -o. à noter au second terme d'un composé ; cl. meditullium et peut-être söbrius. C'est le type illustré par πατέρες, ἀπάτορες, ζεά, φυσίζοος.

extră, extrēmus extrinsecus : v. ex.

exul, exul, -lis c.: exilé. Ancien, usuel; irl. esul·
Dérivés: exulō (-lor, Lact., Hyg.), -ās: être exilé'
et ses dérivés tardifs exulātiō, -tor, -tus; ex(s)ilium:
exil, M. L. 3016; v. h. a. ihsili, d'où exiliō, -ās (depuis
Irén.), M. L. 3015; exilica causa, quae aduersus exulem agitur, P. F. 71, 6; ex(s)ulāris, Apul.; exulātīcius;
eriliātīcius.

Ex(s)ul est mis en rapport par les Latins avec solum: omnes scelerati atque impii quos leges exsilio affici uolunt, exsules sunt, etiamsi solum non mutarint, Cic., Parad. 4, 2, 31; cf. aussi l'expression consacrée exilii causa solum uertere. De là la graphie exolatum dans l'Ambrosianus de Plt., Tri. 535. Mais, si on lit exsul dans les manuscrits, les inscriptions ne connaissent que la graphie exul, exilium. Cf. extorris, extorrāneus, exterminō. Doit plutôt se rattacher à la racine verbale qu'on a dans amb-ulō; y, ce mot.

exuō, -uis, -uī, -ūtum, -uere : dévêtir, dépouiller; exūus « dépouillé ». M. L. 3110 a. Sens propre et figuré. Ancien et usuel.

exuiiae f. pl. (surtout poétique): dépouille d'un animal, vieille peau du serpent; vêtements enlevés par quelqu'un, cf. Plt., Men. 191, induuiae tuae atque uxoris exuuiae, par suite « dépouilles d'un ennemi » : Vg., Ac. 2, 275, [Hector.] exuuias indutus Achilli. Exuuiae est formé comme rel(l)iquiae; le second u doit noter un phonème de transition entre u et i voyelle : cf. fluuius en face de -fluus.

A exuō s'oppose : induō « revêtir », proprement « mettre sur soi »; avec le préfixe ind-, cf. endo, indu, d'où, par analogie de indūtus, coupé in-dūtus; exdutae (lire-tiae?) : exuuiae, P. F. 70, 4. S'emploie également au médio-passif induor, indūtus; forme pronominale sē induere « se mettre dedans »; se induere in laqueum, Plt., Cas. 113, et par suite « se transformer en » : cum se nux plurima siluis induet in florem, Vg., G. 1, 188. Sans rapport étymologique avec ἐνδόω, ἐνδυτός, malgré l'homonymie et la synonymie. Mais le verbe grec a pu influer sur les emplois qui ont été faits de induō.

Dérivés: indüuiae f. pl. (archaïque et rare): vêtement qu'on met sur soi; indūtus, -ūs m.: fait de mettre sur soi (opposé par Varron à amictus, v. amicio); indūtilis « qu'on peut mettre ou entrer dans »; indūtilis uomeris, Cat., Agr. 135, 2; indūcula f. « chemise de femme » (Plt.; mot sur lequel on a sans doute formé subūcula « vêtement de dessous »); indūmentum n. et super-induō, -mentum (Suét., Tert.). Cf. peut-être aussi reduuiae « envie aux doigts ». Pour indusium, v. ce mot.

Exuō, induō sont composés d'un verbe *-ewō, *-owō qu'on retrouve dans le composé ombrien an-ouihimu « induiminō »; cf. arm. aganim (avec vocalisme initial a-), v. sl. -uti « mettre sur soi » et, avec restriction de sens, av. aoθrəm « soulier », lit. aūti « mettre des souliers », avĕti « porter des souliers », avĕti « porter des souliers », aveti « tote dukla (même suffixe que dans sub ūcula). V. uestis et ōmentum.